



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des transports et de l'environnement**

Le vendredi 8 avril 2005 — Vol. 38 N° 42

**Interpellation: Les politiques du gouvernement
du Québec en matière de transports**

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

328.714

'00

03

Comm.

2003/06

30

CX3

06

Rech.

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$

Index (une session, Assemblée et commissions) 15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des transports et de l'environnement

Le vendredi 8 avril 2005 — Vol. 38 N° 42

Table des matières

Exposé du sujet M. Serge Deslières	1
Réponse du ministre M. Michel Després	2
Argumentation	
M. Serge Deslières	4
M. Michel Després	4
M. Tony Tomassi	5
M. Serge Deslières	6
M. Michel Després	7
M. Jean-Pierre Soucy	8
M. Luc Thériault	8
M. Michel Després	9
M. Tony Tomassi	10
M. Luc Thériault	11
M. Michel Després	12
M. Jean-Pierre Soucy	12
Mme Lorraine Richard	13
M. Michel Després	14
M. Tony Tomassi	15
M. Serge Deslières	16
Conclusions	
M. Michel Després	16
M. Serge Deslières	18

Mme Charlotte l'Écuyer, présidente suppléante

Le vendredi 8 avril 2005 — Vol. 38 N° 42

Interpellation: Les politiques du gouvernement du Québec en matière de transports*(Dix heures)*

La Présidente (Mme L'Écuyer): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission des transports et de l'environnement ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir fermer leurs téléphones cellulaires. Le mandat de la commission est de procéder à l'interpellation adressée à M. le ministre des Transports par M. le député de Beauharnois sur le sujet suivant: Les politiques du gouvernement du Québec en matière de transports.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, Mme la Présidente, M. Pinard (Saint-Maurice) est remplacé par M. Deslières (Beauharnois) et M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) est remplacé par Mme Richard (Duplessis).

La Présidente (Mme L'Écuyer): Je rappelle brièvement les règles de l'interpellation. Je me permets de vous rappeler brièvement le déroulement d'une séance d'interpellation. Dans un premier temps, l'interpellant, M. le député de Beauharnois, aura un temps de parole de 10 minutes suivi de M. le ministre, pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante: d'abord, un député de l'opposition; ensuite, M. le ministre puis un député du groupe ministériel, et ainsi de suite. 20 minutes avant midi, j'accorderai 10 minutes de conclusion à M. le ministre et un temps de réplique égal à M. le député de Beauharnois. Enfin, le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser midi. Comme on a commencé à l'heure, il n'y aura de dépassement.

M. le député de Beauharnois, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet**M. Serge Deslières**

M. Deslières: Merci, Mme la Présidente. Vous me permettez de prendre quelques secondes pour saluer l'ensemble des personnes qui sont présentes ici, saluer bien sûr M. le ministre et saluer l'ensemble des collègues et les collègues qui m'accompagnent, qui vont participer avec moi à l'échange avec le ministre concernant les questions relevant de son ministère.

Alors, Mme la Présidente, à l'évidence même, on a, en face de nous, un gouvernement qui nage dans l'improvisation à peu près totale. On a, en face de nous, un gouvernement qui est complètement désorganisé après seulement deux ans d'existence. Ce gouvernement-là, Mme la Présidente, a accumulé, à peu près dans toutes les sphères de la vie collective québécoise, au cours des deux dernières années, reculs et retards dans la prise de décision, ce qui est à peu près du jamais vu. Je voudrais juste dire amicalement au ministre que, pour prendre

des termes de transport, nous sommes dans une période de dégel, mais j'ai comme l'impression — et elle est partagée par beaucoup de gens — que, même si on est dans une période de dégel, tout est gelé dans son ministère. Alors, M. le ministre, quelles sont vos décisions? Qu'attendez-vous pour prendre une série de décisions où à peu près tout le monde qui touche le transport est en attente? Et, Mme la Présidente, vous allez me permettre d'en énumérer quelques-unes. Le gouvernement, après le 14 avril 2003, le ministre des Transports d'alors, collègue de Vaudreuil, avait dit clairement et nettement, concernant le transport en commun, le transport collectif: Nous allons vous présenter rapidement, au plus tard — au plus tard — en 2005, une politique gouvernementale de financement stable pour l'ensemble du transport en commun.

À l'évidence, Mme la Présidente — et je vois que vous m'écoutez avec beaucoup d'intérêt — le ministre avait promis une commission parlementaire; pas de commission parlementaire, on a assisté plutôt à trois jours de consultation — trois jours de consultation. On s'attendait tous à ce que le ministre nous dise sa position quelques semaines après, mais, surprise, Mme la Présidente, le ministre reporte sa décision en janvier 2006. Autre promesse brisée; ils n'en sont pas à une première. Le ministre ne fait pas exception à la règle de ce gouvernement-là. On recule. Plus tard, plus tard, on pellette en avant.

Deuxième exemple, Mme la Présidente. On connaît toute la situation concernant l'industrie de la motoneige et des VTT. Le 16 décembre dernier, la ministre déléguée aux Transports, ici même, dans ce salon bleu, nous promettait, promettait un document de consultation, et je la cite: «Pour janvier 2005», nous promettait et promettait à toutes les personnes concernées dans cette problématique une commission parlementaire en mars 2005. Si je ne m'abuse, Mme la Présidente, nous sommes bien en avril 2005; rien à l'horizon concernant ce document de consultation. Janvier est passé, février est passé, mars est passé, autre retard, autre recul. Commission parlementaire débutant en mars; aucun signe de vie, aucun signe de vie d'une commission parlementaire, on est en avril.

Réseau routier. Vous avez vu comme moi, parce que vous voyagez beaucoup, Mme la Présidente, vous voyez dans quel état est notre système, notre réseau routier. Le gouvernement du Parti québécois avait bâti, avec tous les intervenants, lors d'un sommet, un genre de plan de reconstruction de réseau routier. Tout le monde de compétence du réseau routier au Québec vous dira — vous dira — que ce plan était une avancée de jamais vue. Que disait ce plan, Mme la Présidente? En clair, investissement minimal pour assurer la pérennité de notre patrimoine routier, investissement de 1,2 milliard par année. Élément qui était indiqué dans ce plan: 12 milliards sur une période de 10 ans. Qu'a fait le gouvernement? Qu'a fait le ministre des Transports? Rejeté

le plan. Et là on a fait: L'an passé, on a investi 930 millions de dollars, 300 millions de moins que le minimum. On nous annonce à hauts cris un 1 030 000 000 \$ pour les trois prochaines années. C'est encore en delà de la norme. Conséquence, notre patrimoine routier se détériore. Vous avez vu l'état que c'est? Incroyable. Dans votre comté, Mme la Présidente, vous avez dû recevoir des appels. Des citoyens se plaignent, des automobilistes se plaignent constamment. Et qu'a fait le gouvernement? Il a tout simplement rejeté ce plan de reconstruction du réseau routier.

Mme la Présidente, il y a une chose, par exemple, que le gouvernement a été clair et net. Et ça, je dois lui dire que, sur cette chose-là, il a été clair et net. Il a dit aux gens, aux citoyens, aux Québécois et aux Québécoises: Attendez-vous à d'autres hausses de tarifs pour les permis de conduire et les droits d'immatriculation, ça, c'est certain. Le ministre d'alors, le député de Vaudreuil, l'a dit à maintes reprises, que les automobilistes doivent s'attendre à des augmentations, parce qu'ils sont habitués. Après les augmentations de tarifs en électricité, des garderies, là tout va y passer, et s'en viennent les bonnes nouvelles. C'est peut-être pour ça qu'ils retardent leur budget, leur étude de crédits: d'autres augmentations de tarifs, dont je viens de vous signaler, en termes de permis et droits d'immatriculation et permis de conduire.

Il ne me reste que quelques minutes. Rien n'a été fait dans ce ministère-là concernant le transport maritime. Et ma collègue de Duplessis va intervenir au cours de l'échange pour en savoir un peu plus long et poser des questions fort pertinentes. Quel est le suivi fait par ce gouvernement, par le ministère, par le ministre concernant le transport maritime et fluvial dans l'ensemble des régions? Même situation, on a complètement abandonné la question du transport aérien. Crise, et là la seule chose qu'on nous annonce après que la crise a été faite, après que les dommages ont été faits, après qu'ils ont abandonné les régions, le transport aérien dans les régions, on nous annonce un forum on ne sait pas encore quand.

● (10 h 10) ●

Alors, on est méfiants, Mme la Présidente. Si on se fie à ce qui s'est passé au niveau des motoneiges, tout ça, retards et reculs constants, voilà la marque de commerce de ce gouvernement-là, et c'est pourquoi ils sont les champions de l'impopularité et de l'insatisfaction jamais vues au Québec d'un gouvernement qui, après deux ans d'être élu, sont les champions toutes catégories en termes d'impopularité. Ils vaguent entre 60 % et 71 % et ils nous disent, ils sont les seuls à nous dire qu'au Québec tout va bien. Le ministère des Transports, c'est des signes évidents que ce gouvernement-là est en fin de route, sans jeu de mots, Mme la Présidente. Rien qui ne se fait. Ils sont encore gelés. Je demande au ministre de dégeler et de rendre des décisions dans à peu près tout ce qu'il y a sous sa gouverne: transport aérien, transport maritime, routier et transport en commun. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le député de Beauharnois. Je demande à M. le ministre. Je vous rappelle que vous avez 10 minutes. M. le ministre des Transports.

Réponse du ministre

M. Michel Després

M. Després: Merci beaucoup, Mme la Présidente, de me donner mon droit de parole. D'abord, mes premiers mots seront pour saluer les députés de l'opposition, le député de Beauharnois qui est le critique officiel en matière de transports, la députée de Duplessis qui est avec nous ce matin, le député de Masson et naturellement les députés ministériels qui sont avec nous, la députée de Pontiac qui est la présidente ce matin, le député de Portneuf qui est derrière moi et le député de LaFontaine qui participe à cette commission parlementaire, pas cette commission, mais cette interpellation parlementaire ce matin. Donc, un, souhaiter la bienvenue naturellement aux gens qui accompagnent le député de l'opposition et qui m'accompagnent, ici, de mon cabinet et du ministère des Transports.

Bien, écoutez, Mme la Présidente, c'est une belle occasion d'ouvrir, parce que, voyez-vous, on a déjà trois semaines de passées. Je sens que le député de l'opposition avait cette fougue. À toutes les périodes de questions, je le voyais sur le bout de sa chaise, attendant le signal de son leader pour poser une question. Mais, que voulez-vous, question de priorité, je suppose qu'il avait de bonnes questions mais qu'en même temps le temps lui manquait. Donc, une belle occasion pour lui d'appeler cette interpellation ce matin.

Ceci étant dit, Mme la Présidente, le député a fait un détour en commençant, en parlant d'improvisation, de désorganisation. Vous savez, il faut tout de même rappeler un peu les faits, là: on a un gouvernement qui est en place depuis 23 mois; un mandat, c'est 60 mois. Mme la Présidente, il reste encore beaucoup de temps au gouvernement. Et ces gens-là qui sont en face, il faut le rappeler un petit peu, là, hein, ils ont été tout de même au gouvernement pendant neuf ans de temps, là. Ils ont été remerciés de leurs bons et loyaux services par la population du Québec il y a exactement 23 mois. Ils ont été au gouvernement pendant neuf ans, Mme la Présidente, et personne ne rappelle, hein, lorsqu'ils sont partis — je me rappelle, moi — dans l'espace de la campagne électorale, les 60 derniers jours, hein? Ils ont pris des engagements pour 2 milliards de dollars; rien n'apparaissait aux crédits, nulle part — pour 2 milliards. Ils publiaient tellement d'annonces, Mme la Présidente, tellement d'annonces, c'est inimaginable. Je vais vous dire, on était en discours sur le budget, ici, de la députée de Taillon, puis les communiqués de presse sortaient en même temps — tellement il y en avait à émettre — à travers le Québec. Ça fait que, vous savez, Mme la Présidente, on a beau faire des annonces, mais, quand on fait des annonces puis on ne livre pas la marchandise, on n'est pas plus avancé.

On est arrivés. On a été élus. La première chose qu'on a remarquée: il y avait juste un petit trou quelque part de 4,3 milliards, hein, que l'ancien Vérificateur général qui avait été mandaté par le gouvernement, M. Breton, a détecté. 4,3 milliards, hein, de projets qui n'étaient pas planifiés, qui faisaient qu'il y avait effectivement, avant même d'ouvrir les livres, le gouvernement, où il y avait un déficit, Mme la Présidente. Puis il

faut rappeler, hein, les pertes de la SGF, Société générale de financement, sous l'ancien gouvernement, hein, qui a investi dans des projets tellement extraordinaires, hein, comme celui de la Gaspésie et bien d'autres, hein, et qui a fait des déficits de 771 millions, Mme la Présidente. La Caisse de dépôt, ce qui est notre bas de laine à nous, hein, à chaque semaine qu'on met dans nos fonds de pension, hein, Mme la Présidente, combien? Vous rappelez-vous? Je pense que ça vaut la peine; 13,2 milliards de pertes à la Caisse de dépôt, d'excellents gestionnaires, l'ancien chef de l'opposition, qui était l'ancien premier ministre. Aujourd'hui, on vient nous faire la morale, mais on oublie très, très rapidement ce qu'on avait fait, Mme la Présidente — 13,2 milliards.

Je pourrais vous en parler, là, très, très longtemps, hein, des projets dans lesquels on a annoncé: Métaforia, Mosel Vitelic, Lavalum, hein, UltraVision, les Sol Plastiques. Il y en avait, Mme la Présidente, pour des millions et des millions de dollars dans lesquels ce gouvernement a investi dans des projets qui n'ont jamais, jamais abouti, qui ont été une perte totale dans chacun des fonds de pension des Québécois et des Québécoises, Mme la Présidente. Ça fait qu'on vient nous faire la morale, aujourd'hui, là, sur la gestion des fonds publics? Je pense qu'on est très, très, très mal placé.

Ceci étant dit, Mme la Présidente, j'en aurais beaucoup à dire, mais, comme je vois que le temps file assez rapidement, on va se ramener un peu dans notre dossier de ce matin, qui est le dossier transports. Parce que le député s'était permis ce contour dans son discours, et je pourrai y revenir à chaque fois qu'il me donnera l'occasion de pouvoir le faire. Mais de vous dire, Mme la Présidente, puis je commencerai par les travaux routiers, où le député s'est levé cette semaine, naturellement préoccupé parce qu'il a hâte effectivement de voir les crédits du ministère des Transports. Je vais vous dire, j'ai très hâte, à l'étude des crédits, de pouvoir le rencontrer.

Et, je vais vous dire, je regarde, là, exactement ce que vous avez investi dans les travaux routiers, parce que c'était ça, votre question, hein, à la période de questions, M. le député, là. J'ai regardé les années que vous étiez au pouvoir — j'ai l'impression que vous avez la mémoire un peu courte, là: 1994-1995, 558 millions; 1995-1996, 482 millions; 1996-1997, 440 millions. Puis là je peux continuer comme ça, mais je ne veux pas prendre tout le temps, là, parce que j'ai bien d'autres choses aussi à lui dire. Ah, non, mais c'est un de ses points qu'il a soulevés, ça fait qu'on va commencer comme ça. Puis le député de Masson va avoir son cinq minutes, Mme la Présidente, ça fait qu'il n'y a problème. Je le vois sur le bout de sa chaise. Il est prêt à sauter dans le débat. Il va avoir son temps. Je sais de quoi il va me parler déjà d'avance. Il est déjà allé en commission parlementaire sur l'AMT, donc c'est bon signe exactement.

Mais, juste pour vous dire, quand on veut faire la morale, hein, très préoccupé: Il va-t-u y avoir des travaux routiers au Québec? Qu'est-ce qui va se passer? Puis là la saison avance. Il y a le tiers des crédits qui ont été votés. Votre moyenne, pendant que vous avez été au pouvoir, pendant neuf ans, a été de 698 millions dans les travaux routiers. J'écoutais se plaindre le député de Beauharnois tout à l'heure: Inimaginable, la situation. Pourquoi vous n'en avez pas mis plus le temps que vous

étiez là, 698 millions. Mais, dans les deux premières années budgétaires, 2003-2004, sur un vrai budget, pas un faux budget que vous avez déposé, qui n'a jamais été adopté, sur un vrai budget de gouvernement, 2003-2004, 928 millions; 2004-2005, 929 millions. Donc, une moyenne — disons des chiffres ronds — de 698 dans votre cas; de 930 millions dans les deux premières années sur notre gouvernement, déjà une bonne augmentation. Et mon collègue a déclaré au début de l'année, au mois de janvier, hein, qu'il y aurait, en investissement, l'équivalent de 1 milliard par année pour les trois prochaines années, déjà fixé la barre à 1 milliard par année, ce qui est déjà 300 millions de plus que vous avez mis en moyenne pour chacune des années que vous avez été là.

Puis, je vais vous dire, je ne ferme pas la porte, M. le député de Beauharnois, à ce que ce soit supérieur. Je vous le promets, vous ne vous relèverez plus là-dessus à la période de questions. Vous ne vous relèverez pas là-dessus, oui, parce que vous avez été là, pendant neuf ans, puis tout ce que vous avez réussi à faire, c'est d'en mettre 700 millions. Ça fait que, pour nous faire la morale, vous repasserez. Puis on va le faire dans le cadre budgétaire du gouvernement, pas dans les dépassements de 4,3 milliards que vous avez faits quand vous avez fermé les livres du gouvernement avant d'aller en campagne électorale. Puis acheter la population du Québec, c'est ça que vous avez essayé de faire, et ça n'a pas fonctionné, Mme la Présidente.

Ceci étant dit, en ce qui concerne la politique de financement, hein, du transport en commun, enfin il y a un gouvernement qui a pris l'engagement de revoir le financement du transport en commun parce que c'est un dossier qui est fort important, beaucoup de demandes, puis c'est l'avenir, le transport en commun. On parle beaucoup de réseau routier, mais il n'y a pas juste le réseau routier. Le transport en commun, c'est important aussi. Je vais regarder les données, hein? On retourne, là. Effectivement, on a déposé un document. Mon collègue l'a déposé. D'abord, il n'a jamais promis qu'il y aurait une commission parlementaire, il a promis qu'il y aurait une consultation sur le document. Et effectivement, pendant trois jours de temps, j'ai rencontré toutes les organisations qui voulaient commenter, qu'elles soient au niveau des travailleurs, au niveau des sociétés de transport, des maires qui voulaient en parler. Pendant trois jours de temps, ils sont venus émettre leurs opinions sur les pistes de solution qui sont dans la cadre de financement du transport en commun. Bravo, Mme la Présidente, il y a quelqu'un enfin qui a décidé de prendre en main et de voir à l'avenir du transport en commun.

Et, quand je regarde les données, Mme la Présidente, des investissements sur le transport collectif des personnes, hein, Mme la Présidente, je regarde les dernières années — et je pourrais prendre toutes les années: à 335 millions de 1996 à 1997; 335, 1997-1998; 353; 345 — je suis rendu à 1999-2000; 348 millions; 347 millions, 2001-2002. Je me rappelle, en 2000, il y avait même une crise, hein? On avait demandé à la Société de transport, entre autres, de Montréal de venir les aider. La réaction a été négative de la part du député. En 2002, c'est-à-dire, M. le Président.

● (10 h 20) ●

On a fait quoi depuis qu'on est arrivés là? On est rendus à 402 millions, ce qui a été 40 millions de plus

cette année, dans le budget 2004-2005, que l'autre année d'avant. C'est tout de même des bonnes augmentations. Ça ne répond peut-être pas à tous les besoins, mais, quand les députés de l'opposition vont être ici, ce matin, puis vont essayer de nous faire la morale, Mme la Présidente, on repassera un petit peu. Il faut regarder tout de même, hein? Si on prend dans la dernière décennie, ils ont été un petit peu plus souvent sur la chaise ministérielle que sur les banquettes de l'opposition. Ça fait que, quand je regarde les données, puis encore là on vient de prendre en engagement un nouveau cadre financier sur la politique du financement de transport en commun. Je pense que le gouvernement, autant dans le réseau routier que dans le secteur du transport en commun, est en train de démontrer son intérêt à l'avenir du transport au Québec, Mme la Présidente.

Je regardais encore là, effectivement, juste pour terminer, la Société de l'assurance automobile. On aura l'occasion d'en parler. Ces gens-là ont laissé aller un régime qu'on était en train de perdre avec des déficits accumulés de 500 millions, Mme la Présidente. Ils n'ont rien fait. Mme Marois l'avait prévu. Elle l'a laissé dans ses cartons, caché. Je lui demanderais d'aller consulter la députée de Taillon. Je pense qu'il a la mémoire bien courte. Ça fait que je lui dis tout simplement: on aura l'occasion dans les deux prochaines heures. Ça va être agréable. Merci beaucoup.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le ministre. Je tiens à rappeler aux participants de s'adresser à la présidence et non pas directement aux députés. Je cède la parole au député de Beauharnois. Cinq minutes.

Argumentation

M. Serge Deslières

M. Deslières: On comprendra, Mme la Présidente, que l'intervention du ministre qui a pris cinq minutes, et je le comprends, à défendre son gouvernement... Il en a drôlement besoin, ce gouvernement-là, d'être défendu. Il y a à peu près juste les gens de la députation qui défendent ce gouvernement-là, mais je dois dire, Mme la Présidente, que le ministre ne nous a pas convaincus, il n'était pas convaincant. Ce n'était pas une de ses meilleures sorties. Les faits sont là, là. Ils sont au pouvoir. Je vais juste lui rappeler, là, au ministre, qu'ils sont au pouvoir depuis deux ans. C'est bien beau, la foi, le développement durable. M. le ministre, tout le monde attend votre action, tout le monde attend le cadre financier, votre politique de financement du transport en commun. Dans les faits, là, monsieur, est-ce que vous allez nier aujourd'hui, le 8 avril? Vous n'avez rien déposé. Tout le monde est en attente, et que le transport en commun souffre de sous-financement en termes de fonctionnement et en termes d'immobilisations, et que l'achalandage diminue, et qu'on a augmenté, depuis des années: 18 % d'augmentation des tarifs dans le transport en commun. Et vous vous dites favorables au développement durable?

Mme la Présidente, je veux bien le croire, mais, la foi sans les oeuvres, là, on en a déjà vu, de ça, là. Where is the money? Où est l'argent, M. le ministre? Vous aviez toutes les solutions, vous étiez prêts. Il aurait fallu ajouter: Nous sommes prêts à faire reculer le Québec.

C'est ce que vous êtes en train de faire, M. le ministre, dans votre secteur, comme vos collègues du Conseil des ministres un peu partout. Ça recule, ça craque de partout. Il n'y a pas juste le réseau routier qui craque, les trains de banlieue, tout le réseau des trains de banlieue sont en attente. On construit des gares à Saint-Jérôme puis on n'a pas pris encore une décision, depuis deux ans que vous êtes là, pour faire construire la ligne jusqu'à Saint-Jérôme. Qu'est-ce que vous faites, M. le ministre? Où sont vos décisions, M. le ministre? C'est ça, là, qu'on veut voir, là, vos décisions.

Alors, Mme la Présidente, au clair et net, bien de la parlotte, bien des comités, bien des commissions, très peu d'actions. C'est Clemenceau, l'homme d'État français, qui disait: Quand on est au gouvernement puis qu'on ne sait pas quoi faire, savez-vous ce qu'on fait, Mme la Présidente?, on forme un comité puis on forme une commission. Alors, c'est ça qu'on a devant nous, là. Ils étaient prêts. Ils avaient toutes les solutions. Même dans les commissions, même dans les études, on prend du retard. Imaginez-vous l'action. Imaginez-vous l'action. Où sont vos réalisations, M. le ministre? Où sont vos réalisations concrètes? Vous lisez les journaux. Vous avez des communiqués qui rentrent de partout. Tous les groupes reliés dénoncent votre incurie, votre indifférence, votre inertie — tout le monde. C'est unanime. La déception est générale et globale.

Au niveau routier, le ministre peut bien interpréter les chiffres qu'il veut, est-ce qu'il a regardé dans quel état le réseau routier est? Où sont les engagements fermes de réalisations des grands projets? Dites-moi ça, là, M. le ministre, là. Regardez-moi, là, puis dites-moi, là, où sont vos réalisations dans les grands projets routiers, sur les grands éléments? Où sont-ils? Où sont-ils, vos engagements? Les ententes avec le fédéral, vous êtes en train de négocier — négocier notre propre argent encore une fois, là — mais là ça vient, M. le ministre? Est-ce que ça va venir? On attend. Là, M. Jean Lapierre nous a dit: Bon, pour le 30, là, si le privé n'est pas là, là, je suis tanné de tout ça, là, on va faire d'autre chose. On a pris quatre mois pour lancer les audiences publiques pour la 175, ce qui fait en sorte qu'il n'y aura pas de travaux sur la 175 cette année, en 2005. On retarde à peu près tout.

M. le ministre, de l'action, des gestes concrets. Les régions sont en attente de décisions. Elles sont en attente de décisions concernant l'organisation du transport aérien. Vous avez abandonné les régions. Est-ce que le ministre peut s'engager, aujourd'hui, là, à dire: ce qu'il a fait pour Air Sherbrooke, de le faire dans les autres régions? Des réponses, M. le ministre.

La Présidente (Mme L'Écuyer): M. le député de Beauharnois, votre temps est écoulé. Je tiens de nouveau à rappeler aux membres de vous adresser à la présidence, sinon je vais devoir intervenir, et ça va couper votre temps de réponse.

M. le ministre, la parole est à vous, cinq minutes. Adressez-vous, s'il vous plaît, à la présidence.

M. Michel Després

M. Després: J'ai l'impression, Mme la Présidente, que c'est mutuel. On s'adresse mutuellement un à l'autre. Probablement qu'on sauve un mot en disant: Mme la

Présidente, j'aimerais dire au député de Beauharnois. J'écoute le député de Beauharnois puis j'ai l'impression qu'il a beaucoup de choses effectivement à nous dire, mais en même temps il nous répète aussi beaucoup de choses dans sa deuxième intervention qu'il avait déjà dites dans la première.

En ce qui concerne au fond la politique de financement du transport en commun, je vais vous dire, vous avez la mémoire un petit peu courte. Vous avez été même député ministériel. Vous devez vous rappeler que le ministre des Transports, hein, de l'époque, le 8 juillet 2002, annonçait la décision de revoir le cadre financier du transport en commun au Québec. Le ministre confiait alors à trois mandataires, M. Bernard Angers, M. Louis Bernard, Antoine Grégoire, le mandat de recueillir les commentaires et suggestions des divers partenaires et de poser un diagnostic sur le cadre financier actuel, identifier des solutions et de lui soumettre des recommandations sur les modifications à apporter au plus tard le 20 décembre 2002. Si ma mémoire est bonne, les élections ont eu lieu le 14 avril 2003. Mais vous avez fait quoi? Vous avez fait quoi? Vous avez créé un comité. Vous avez eu un rapport entre les mains, hein, de trois mandataires. Pour revoir le cadre financier du mandataire, vous avez été au pouvoir pendant neuf ans.

Mme la Présidente, je ne sais pas si, vous, vous trouvez ça sérieux, mais je suis sûr que les gens qui nous écoutent ce matin ne doivent pas trouver ça très, très sérieux. Ils ont mandaté eux-mêmes les mandataires. Ils ont eu un rapport. Il est où? Il est où? Vous ne l'avez pas avec vous, ce matin? Est-ce que je dois vous le ressortir? Vous avez fait quoi avec? Vous ne l'avez plus. C'est-u parce que, quand vous avez quitté le gouvernement, vous l'avez laissé quelque part au ministère?

Non. Je pense, Mme la Présidente, très sérieusement, ils le connaissent très bien. Je regarde le député de Masson. Il le connaît très bien, je suis convaincu. Oui ou non? Oui? Oui, je pense qu'il le connaît bien.

Ceci étant dit, Mme la Présidente...

La Présidente (Mme L'Écuyer): M. le ministre...

M. Després: Il faut que je passe par vous.

La Présidente (Mme L'Écuyer): ...je vais vous demander de vous adresser à la présidence, s'il vous plaît.

M. Després: Mme la Présidente, vous avez tout à fait raison dans le cadre du règlement. Je pense que le député de Masson, comme tous les députés qui sont ici, qu'ils soient du côté ministériel, l'opposition, se rappellent très bien de ce rapport. Vous avez fait quoi avec? Vous avez fait quoi? Vous n'avez rien fait. Vous n'avez absolument rien fait pour le financement.

Nous, on s'est engagés, Mme la Présidente, hein? On a déposé un document. Il y a eu la consultation. Il y a eu engagement public qu'on a pris, contrairement à vous. Vous, vous en avez parlé. Vous avez fait un rapport. Vous n'avez pas agi. Nous, on a déposé un document, on vient de consulter puis on va agir. Pour le 1er janvier 2006, dans le cadre de la nouvelle année, hein, année financière 2006, oui, 2006, donc la nouvelle politique de financement viendra en application pour

permettre aux municipalités, aux sociétés de transport de nouveau connaître le nouveau cadre financier. Je vois la députée de Papineau qui est toute surprise. Je lui ai dit ça en consultation. Toutes les centrales, ceux que j'ai rencontrés, je leur ai dit qu'il y aurait un nouveau cadre financier. Et on a mis, dans le transport collectif juste dans la dernière année — je vois la députée de Papineau, parce qu'elle aussi, pour moi, elle ne se rappelle plus des budgets de son gouvernement...

• (10 h 30) •

Une voix: ...

M. Després: ...de Prévost, excusez-moi — Mme la Présidente, hein, 40 millions de plus juste cette année, Mme la Présidente. Juste cette année, 40 millions de plus qu'on a mis dans le transport collectif. Eux ont été constants — constants: augmentation de 2 à 3 millions par année, chacune des années, sur le financement. Ça leur fait mal, mais c'est ça, la réalité. C'est ça, la réalité. Ça fait que je veux dire au député de ne pas s'inquiéter. On a pris un engagement. On ne fera pas juste en parler, on ne fera pas juste avoir un rapport, on va avoir une nouvelle politique sur le financement du transport en commun parce que c'est important pour nous. La différence entre eux et nous, c'est que, nous, on va agir, Mme la Présidente, et nous aurons une nouvelle politique.

Maintenant, en ce qui concerne les travaux routiers puis les ententes avec le fédéral, je lui ai dit tout à l'heure: 698 millions, votre moyenne d'investissement; la nôtre, elle va être de 1 milliard pour les trois premières années de budget, c'est 700 millions de plus — Mme la Présidente, si ce n'est pas de l'action, si ce n'est pas de l'argent? — et, nous, dans un cadre financier qu'on respectait, ce qu'eux ne font pas, Mme la Présidente. On a signé, en août 2003, une entente avec le fédéral, dans le cadre du programme de stratégie d'infrastructure routière: pour l'autoroute 10, 46 millions; pour l'autoroute 15, 25 millions; pour l'autoroute 20, 27 millions; pour l'autoroute 40, 76 millions. Où sont les projets? C'est ceux que j'énumère. Il est où, le député de Beauharnois? J'ai l'impression qu'il ne suit pas une partie de l'actualité. L'autoroute 185, 53 millions, Mme la Présidente. Voilà concrètement des ententes. Oui, il y en a d'autres effectivement à négocier avec le gouvernement fédéral.

Contrairement à vous, ne vous inquiétez pas, on va signer des ententes avec le gouvernement fédéral, on ne laissera pas l'argent sur la table. Je pourrais vous en mentionner, des dossiers sur lesquels vous l'avez laissé, mais je vois qu'il me reste peu de temps. Je vais permettre au député de Beauharnois, Mme la Présidente, de pouvoir faire une autre intervention, mais je devrai rectifier, vous le comprendrez, les paroles du député.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le ministre. Votre temps est écoulé. Je demanderais au député de LaFontaine. Cinq minutes. M. le député.

M. Tony Tomassi

M. Tomassi: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Et à mon tour je voudrais saluer tous nos collègues, M. le ministre, les gens qui l'accompagnent, les gens qui accompagnent l'opposition. C'est un plaisir pour moi, ma première participation à l'interpellation du vendredi

qui nous permet, aujourd'hui, de parler de transports, domaine très important au Québec. On a beaucoup de routes, et c'est un domaine où est-ce que beaucoup d'entreprises tournent alentour du transport, que ce soit le domaine de la construction, le domaine du transport en commun, et tout le reste. Mais j'ai bien entendu parler notre cher collègue le député de Beauharnois, et c'est toujours un plaisir, l'entendre parler, même si, aujourd'hui, il est un peu plus calme que d'habitude, ses phrases sont toujours aussi posées. Et tantôt il parlait d'un gouvernement d'improvisation, de désorganisation, un gouvernement qui ne prend pas de décision. Je voudrais seulement lui rappeler et rappeler à ses collègues qui sont avec lui que des fois il vaut mieux prendre un temps d'arrêt avant de prendre des décisions.

Les exemples de décisions mal prises par l'ancien gouvernement sont nombreux, Mme la Présidente, et un des exemples qu'on pourrait peut-être pointer du doigt, c'est la décision du métro de Laval, vous savez, une décision qui a été prise à la veille de campagne électorale pour une promesse électorale, parce qu'il faut le dire, Mme la Présidente, cet ancien gouvernement qui est, aujourd'hui, l'opposition, eux, c'était un gouvernement d'élection, hein? Plus on s'approchait des campagnes électorales, plus ces gens-là faisaient des promesses en l'air, avec, comme le ministre le rappelait très bien, de l'argent qui n'existait pas. Et la Vérificatrice générale, Mme la Présidente, a déposé un rapport accablant sur la gestion du métro de Laval — et ça, il n'y a pas personne aujourd'hui ici, et ni l'opposition ne peut essayer de venir dire le contraire: décision qui a été prise à l'improvisation, basée sur des chiffres et des estimations non réalistes. Et, par-dessus tout, Mme la Présidente, c'est encore plus grave, c'est d'avoir débuté les travaux, hein, avant que toutes les analyses mais surtout que toutes les autorisations du projet soient émises. C'est terrible, ça, Mme la Présidente. Et, quand ces gens-là viennent se lever en Chambre et viennent se draper de cette façon de faire, ils n'ont pas de leçons à donner, Mme la Présidente.

Et, quand j'entends le député de Beauharnois venir nous dire ici que l'état des routes au Québec est dans un état lamentable, oui, Mme la Présidente, ça, je peux lui accorder, elles sont dans un état lamentable, les routes du Québec, mais les routes, elles ne prennent pas deux ans pour se détériorer. Ils ont été au gouvernement pendant neuf ans de temps, Mme la Présidente. Qu'est-ce qu'ils ont fait sur les routes du Québec? Rien, Mme la Présidente. C'est ça, le portrait de la situation au Québec. Et je vais avoir le plaisir de parler tantôt du train de banlieue et d'autres projets dans la grande région métropolitaine pour leur démontrer vraiment que, nous, quand on va prendre une décision... quand le cadre financier va être déposé, hein, il va être précis, il va être réaliste mais surtout il va respecter l'engagement financier qu'on va s'être donné parce que c'est ça qui est important, Mme la Présidente.

Eux, ces gens-là, étaient des gens qui saupoudraient, hein, qui lançaient des chiffres, qui faisaient des annonces. On parlait tantôt de Clémenceau, le député de Beauharnois en faisait mention, ses comités. Eux, c'étaient les «kings» des commissions, hein? Eux, qu'est-ce qu'ils faisaient? Ils mettaient en place un comité, ils faisaient des annonces. Puis par la suite, comme le ministre le faisait

rapporter, qu'est-ce qui arrivait? Le rapport était mis sur une tablette. Alors, Mme la Présidente, avec tous les rapports, toutes les annonces ministérielles qui ont été faites, tous les communiqués de presse que ces gens-là ont émis, je pourrais vous dire qu'on aurait pu paver pas mal de kilomètres de route avec tout ce papier-là, Mme la Présidente. Et, quand on parle de développement durable, hein — il en a fait mention — tout ce papier qui a été mis de côté, c'est quelque chose qui laisse à désirer.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le député, votre temps est écoulé. Je cède maintenant la parole au député de Beauharnois.

M. Serge Deslières

M. Deslières: Merci, madame. Juste rappeler au député de LaFontaine, concernant le dossier du métro de Laval, que, lorsque nous avons quitté les affaires de l'État, nous étions à 379 millions de dollars et que, depuis qu'ils sont là, c'est passé de 379 millions de dollars à 806 millions de dollars. Ça, c'est dans la cour du Parti libéral. Qu'on retienne, et que le maître d'oeuvre — il vient de condamner — le maître d'oeuvre, c'était l'AMT. Et là où je suis d'accord, c'est que l'AMT n'avait eu aucune autorisation du ministre gouvernemental pour débiter les travaux parce que c'est eux, les maîtres d'oeuvre des travaux.

Mme la Présidente — et là je vais me forcer, là, avec vous; on va s'y habituer, Mme la Présidente — je veux rappeler au ministre, je veux revenir sur le transport en commun, je veux rappeler au ministre, là, les faits. Je veux juste lui rappeler une série de grands projets de transport en commun, particulièrement dans la zone métropolitaine, parce que, si on le temps de faire le tour du Québec, on le fera, mais on va prendre la région métropolitaine, juste lui faire un état de la situation. Concernant les trains de banlieue, regardez bien ce qu'on lit dans les rapports: prolongement du train à Saint-Jérôme, en révision de programme; mise en service de la ligne Mascouche-Montréal, en révision de programme; amélioration à la ligne Deux-Montagnes, financement à venir; train de Repentigny; étude de faisabilité en cours.

On va aller dans une autre section. Les trains, le SLR. L'axe autoroute 10-estacade, étude d'avant-projet en cours; projet axe parc Jean-Drapeau, projet piloté par le Casino de Montréal — il faudrait qu'on m'explique ça, là; projet avenue du Parc — toujours à SLR — étude de faisabilité; biobus de l'Est et autobus métropolitain — toujours dans les grands projets de transport en commun, regardez bien, Mme la Présidente, c'est étonnant: express métropolitain à Repentigny, projet, état: projet; express métropolitain dans l'axe de l'autoroute 20, projet; construction du terminus Côte-Vertu, en révision de programme.

● (10 h 40) ●

On va parler de métro. Projet Anjou, décision du gouvernement à venir; projet Longueuil — d'ailleurs, le maire de Longueuil a fait une série de sorties qui a démontré sa très grande insatisfaction: en deux ans, l'ex-ministre du Transport n'avait pas eu l'occasion — deux ans, Mme la Présidente — n'avait pas eu l'occasion de téléphoner au maire de Longueuil. Ça vous dit dans quel état ils sont, dans la désorganisation: deux ans, le maire

de Longueuil. C'est à peu près ça. Je reviens au projet de métro Longueuil, cégep Édouard-Montpetit, décision à venir; prolongement de la ligne 2 ouest à Bois-Francs, étude à réaliser.

Dans l'énumération de tout ça, Mme la Présidente, est-ce que m'avez entendu dire qu'il y avait des travaux en cours? Non, projets, études, on réévalue, on regarde ça. C'est ça, ce gouvernement-là: aucune action. Ils étaient prêts, ils étaient prêts, Mme la Présidente. Ils étaient prêts, tout pouvait se régler, tout ça était finalisé, ils avaient les solutions. Projets, études, commissions, on étudie, on regarde ça, il n'y a rien qui se fait. On a construit, à Saint-Jérôme, la gare. On a promis le train. Dans le fond, le ministre, ce qu'il nous dit, là, que, dans le cadre de sa décision de janvier, les gens de Saint-Jérôme oublient ça, le prolongement du train de Saint-Jérôme, il n'y en a pas, là; 2005, là, on oublie ça. C'est ça que le ministre vient de nous dire, là. Qu'est-ce qui se passe pour le train de Mascouche? Aucune décision. Pourtant, c'est prêt, mais le financement ne vient pas. Train de banlieue de l'est de Montréal, Repentigny? Tout est prêt. Financement: indécision, pas de décision du ministre des Transports. Et, pendant tout ce temps-là, les sociétés de transport sont en déficit, l'ensemble des neuf sociétés de transport sont en déficit de 90 millions.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le député, votre temps est écoulé. Je cède la parole à M. le ministre. Vous avez cinq minutes.

M. Michel Després

M. Després: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Comme je vois, le député de Beauharnois, Mme la Présidente, a tendance à revenir souvent avec un peu la même cassette. Il va falloir que je lui en réserve un peu la même. Parce qu'encore là, au départ, bon, c'est bien beau, on parle du transport en commun. Je n'ai pas de problème avec ça, on va en parler. Des lignes des trains de banlieue, on va en parler.

Je veux juste revenir et rappeler les faits au député. Je ne l'ai pas entendu réagir là-dessus, sur le fameux rapport qui a été déposé par les trois mandataires, sur le financement en 2002, hein? Ils ont été au pouvoir jusqu'à deux ans après. Ils n'ont rien fait. Ils n'ont absolument rien fait. Ils en étaient conscients. S'ils n'en étaient pas conscients, ils n'auraient pas demandé à du monde d'étudier le financement. Ils en étaient conscients. Ils étaient au pouvoir depuis neuf ans. Ils ont maintenu le financement du transport collectif au Québec, des augmentations de 2 millions à 3 millions par année. Nous, depuis qu'on est arrivés, Mme la Présidente, juste cette année, on l'a augmenté de 10 % — de 10 % — dans la même année, dans un cadre financier qu'ils nous avaient laissé, qui était déficitaire, Mme la Présidente, parce qu'il y a 4,3 milliards qui manquaient lorsqu'on est arrivés au gouvernement. Il faut dire la vérité aux gens. C'est ça, la réalité. Je n'ai pas entendu de commentaires.

Pourquoi ils avaient donné un rapport puis pourquoi ils n'avaient rien fait? Alors que, là, Mme la Présidente, on a pris un engagement d'un document sur la politique de financement du transport en commun, qui a été déposé par mon collègue en décembre dernier. J'ai été en consultation, tel que l'ancien ministre des

Transports l'avait dit. La consultation est terminée. Le ministre est, avec les gens du ministère, en train de travailler. On a identifié neuf pistes d'action, de financement dans le transport en commun. J'espère que le député est allé voir le document sur le financement du transport en commun. À la page 9, il y a des pistes d'action. Je vais juste lui en parler un petit peu. J'ai l'impression qu'il n'est même pas allé voir le document. Pourtant, ça a l'air à l'intéresser. «Renforcement de l'aide des infrastructures grâce à une entente avec le gouvernement fédéral», hein, puis on a vu le budget du gouvernement fédéral. Oui, il sort son article, mais je veux vous parler du concret. Vous, je comprends que vous ne voulez pas sortir votre rapport des mandataires, parce que, comme on dit, il doit être pas mal poussiéreux. Vous ne l'avez jamais sorti. Vous l'avez perdu dans vos boîtes en vous déménageant à l'opposition.

Introduction d'un volet d'innovation, Mme la Présidente. Introduction d'une aide à l'amélioration des services de réseaux d'autobus; admissibilité des municipalités qui sont 20 000 et moins, qui n'ont pas de transport en commun, on est prêt à regarder ces municipalités-là. On parle souvent de Montréal ou de Québec, mais il faut parler aussi de toutes les municipalités au Québec. Je suis certain que le député est sensible aussi à ça. On regarde toutes les possibilités de mesures fiscales par le ministère des Finances, l'admissibilité à des programmes-employeurs d'aide gouvernementale.

Mme la Présidente, il y a neuf mesures très concrètes. On a consulté les gens. L'idée, c'était qu'ils viennent nous donner leur opinion là-dessus, et ils pouvaient nous en suggérer d'autres puis ils nous en ont aussi suggéré d'autres. Et j'ai dit à tout le monde: oui, il y aura une nouvelle politique de financement sur le transport en commun qui viendra dans le cadre de la prochaine année budgétaire — nous sommes au mois d'avril 2005 — pour que tout le monde connaisse les règles à l'automne.

Une voix: ...

M. Després: Oui. Je vois le député, Mme la Présidente, qui s'active, qui s'anime. Je le comprends, c'est un homme très dynamique, j'apprends à le connaître, mais pour lui dire qu'au moins, entre les paroles d'un ancien ministre, un ancien gouvernement, qui a demandé un rapport puis qui l'a laissé de côté comme ils ont fait, nous, on en a fait un, on a consulté. Et, je veux juste vous assurer, contrairement à vous, il y aura effectivement une nouvelle politique.

Mme la Présidente, de rappeler effectivement tout le développement des trains de banlieue. Il faut le dire, il y a eu une effervescence dans le développement, hein, c'est-à-dire de gens qui maintenant veulent utiliser les trains de banlieue. On est en aussi conscients en même temps qu'on investit beaucoup — parce que vous avez essayé, tout à l'heure, de nous dire qu'on ne faisait rien dans le développement du réseau routier: 300 millions en moyenne de plus juste depuis qu'on est arrivés. C'est 100 millions dans le développement des trains de banlieue dans le PTI qui est présentement en place, Mme la Présidente — 100 millions de dollars. Oui, les besoins sont grands, mais, quand on est pris puis qu'on arrive au gouvernement avec des gens qui ont décidé d'investir, dans leurs décisions qu'ils ont prises, d'investir dans le

métro — il a beau nous accuser tout à l'heure — ce n'est pas pour rien, quand on est arrivés au gouvernement, qu'on a demandé à la Vérificatrice générale d'aller fouiller là-dedans. Ils se sont lancés tête baissée, sans avoir la bonne évaluation des coûts. Je peux vous parler de Gaspésie aussi dans lequel vous vous êtes lancés là-dessus. Je le connais bien, ce dossier-là. Le rapport sortira bientôt. On verra bien ce qu'il y a dedans. J'ai été au ministère du Travail. J'ai travaillé en collaboration avec mon collègue au Développement économique.

Ceci étant dit, Mme la Présidente, le gouvernement va prendre en main le dossier du transport en commun parce que c'est une priorité pour notre gouvernement. Et, je veux vous assurer, que ce soit dans le réseau routier ou dans le développement du transport en commun, que le gouvernement va y mettre les énergies.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le ministre, votre temps est écoulé. Je demanderais au député de Portneuf. Le cinq minutes vous appartient.

M. Jean-Pierre Soucy

M. Soucy: Alors, merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, à mon tour de saluer tous les collègues, qui sont ici, de l'Assemblée nationale, le personnel de l'Assemblée en ce beau vendredi matin, ainsi que le personnel du ministère et le personnel politique. Alors, merci d'être là, en cette belle journée. Écoutez, j'écoutais attentivement, évidemment, tout ce qui s'est dit depuis le début de nos travaux, particulièrement le député de Beauharnois, lorsqu'il nous a dit qu'on était en période de dégel. Alors, j'apprécierais qu'on charge un petit peu moins évidemment, pour respecter nos lois.

Cela étant dit, je comprends que le transport en commun a pris beaucoup, Mme la Présidente, a pris beaucoup d'espace depuis le début de nos travaux et je vous dirais qu'en ce qui me concerne le paroxysme, si on veut, de toute l'effervescence entourant le dossier du transport en commun nous est apparu dans les dernières semaines, lorsque la Commission des transports et de l'environnement a eu la chance de rencontrer les dirigeants de l'AMT. Et, à ce moment-là, c'était évident que l'ensemble des députés de la région de Montréal et de la couronne nord et qui étaient présents, Mme la Présidente — c'est-à-dire qu'il y avait Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, il y avait M. le député de Beauharnois, il y avait M. le député de Masson, il y avait M. le député de Borduas, M. le député de Prévost, M. le député de L'Assomption... Mme la députée de Prévost, je m'en excuse, M. le député de L'Assomption, Mme la députée de Pointe-aux-Trembles, Mme la députée de Marie-Victorin, Mme la députée de Deux-Montagnes — alors, en chœur, Mme la Présidente, ils sont venus nous chanter l'hymne au transport en commun, particulièrement aux trains de banlieue.

Malheureusement, ces mêmes gens là, en 1998, avaient dû manquer la réunion où M. Ménard et M. Bouchard avaient décidé de faire un métro de Laval sans évaluation, sans coût sérieux. D'ailleurs, M. le député de Beauharnois vient de nous dire, Mme la Présidente, que les coûts avaient augmenté. Bien, je comprends. Quand ils avaient estimé leurs travaux, il manquait même 1 km. On avait mal calculé, Mme la Présidente, la

distance, il manquait près de 1 km au métro de Laval pour le construire. Alors, je ne comprends pas. Il y a un problème. Les citoyens désiraient avoir des trains de banlieue, puis les études d'achalandage démontraient, Mme la Présidente, que les besoins étaient autant vers l'est que vers le nord. Alors, l'est, on l'a quand même abandonné. Alors, aujourd'hui, on se rend compte qu'il en coûte 150 millions par kilomètre pour faire un métro et qu'avec 150 millions on peut faire 50 km de train de banlieue. Alors, évidemment, dans la catégorie des mauvaises décisions puis de la mauvaise planification, je pense qu'on a un exemple un petit peu dramatique.

● (10 h 50) ●

Maintenant, je vous dirais, ce qui est le plus important, je pense, pour le gouvernement actuel, c'est d'être à l'écoute des projets, des besoins de la population. À partir du moment où la population est porteuse de projets, je pense qu'on peut, disons, de façon sécuritaire s'orienter puis réaliser les projets que la population nous demande. Alors, moi, je vais vous faire un petit rapport, Mme la Présidente, de ce qu'on a fait dans les deux dernières années, dans la région de la Capitale-Nationale, et, je vous dirais, plus particulièrement dans les deux dernières années, c'est l'échangeur à la hauteur du boulevard Duplessis et de l'autoroute 40.

Alors, cet échangeur-là, vous savez, c'est l'endroit dans la région de Québec où la banlieue est la plus importante, dans le secteur ouest. Alors, on a réalisé un échangeur important, on a même anticipé. C'est rare que le ministère des Transports fait ça, anticiper, parce qu'ils ont tellement de besoins à satisfaire au quotidien qu'on répond évidemment aux besoins qu'on rencontre chaque jour. Mais, pour cette fois-là, Mme la Présidente, au niveau de l'échangeur, on a prévu une troisième voie. Alors, on est prêts à faire face — même, je vous dirais, à la limite une quatrième si on se mettait un petit peu plus à l'étroit — on est prêts à faire face à des axes routiers qui sont réservés. On a déjà anticipé. Alors ça, c'est un des projets qui a été réalisé, et, dans les deux dernières années, on a mis au-delà de 27 millions dans ce projet-là.

Et ici je voudrais rendre hommage aux gens qui y ont travaillé, sur ce projet-là, et aux gens du ministère des Transports qui ont assuré pendant toute la durée des travaux, Mme la Présidente, les deux voies d'accès en direction soit du travail ou de la maison à chaque moment de la journée. Tous les matins, on avait nos deux voies pour entrer vers Québec. À chaque fin de journée, il y avait deux voies pour retourner vers les banlieues, même si au total, Mme la Présidente, il n'y en avait que trois.

Alors, on a fait état de beaucoup de gymnastique, de beaucoup de planification, et c'est un des bons projets qui a été réalisé dans la région de Québec. Pourquoi? Parce que c'est un projet qui répondait aux besoins de la population, et c'est pour ça qu'on est là, Mme la Présidente. Alors, je vous remercie de votre attention.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le député de Portneuf. Je cède maintenant la parole au député de Masson.

M. Luc Thériault

M. Thériault: Merci, Mme la Présidente. Alors, compte tenu du temps, je vais faire ça rapidement, les

salutations. Je salue mes collègues. Je salue le ministre, les gens qui nous accompagnent.

Je suis très surpris du ton du ministre ce matin. Il semble que, quand on a une interpellation, on devrait en profiter pour pouvoir dire ce qu'on va faire, et là il se rabat sur la gouvernance du Parti québécois qui a déjà été jugé le 14 avril 2003, Mme la Présidente. Ça fait deux ans qu'ils sont au pouvoir. Ils sont à 70 % d'insatisfaction. Leur chef est à 68 % de gens qui pensent qu'il est incompetent, et le ministre, ce matin, se permet d'aller chercher dans des documents et aller chercher dans la gouvernance de neuf ans. Il y a eu des actions en 1998, je lui ferais remarquer, entre autres choses. Or, il parle d'un 4 milliards de déficit en arrivant qui aurait des effets sur le fait qu'on n'est pas capable d'avancer dans le dossier du transport en commun et dans d'autres dossiers réseau routier. Je lui ferais remarquer que, nous, quand on est arrivés au pouvoir en 1994, là, c'est 6 milliards qu'il y avait, c'est 6 milliards qu'il y avait et ce n'était pas de l'illusion, ce n'était pas de la poudre aux yeux, ce n'était pas de l'opération comptable parce qu'on a été obligés d'aller l'emprunter pour payer l'épicerie. Le Parti libéral arrive, il dit: C'est 4 milliards. Puis la première chose qu'il fait, c'est qu'il dépose un budget déficit zéro. Alors, s'il vous plaît, là, un peu de sérieux ce matin.

D'autre part, le député de LaFontaine parle de promesses en l'air. Bien, je vais lui en faire, des promesses en l'air. Je vais lui en faire état, des promesses en l'air, Mme la Présidente. Le prédécesseur, là, du ministre actuel, là, après l'élection, le ministre des Transports en 2003: «Tout au plus un mois et j'annoncerai le service de train de banlieue vers Saint-Jérôme.» Ce n'est pas ça, une promesse en l'air? Présentement, Mme la Présidente, là, on est en 2005, et le président qui sort directement de l'officine du Parti libéral, le président de l'AMT actuel, dont les agissements, Mme la Présidente, pourraient nous faire penser qu'il est là pour mettre la clé dans la porte de l'AMT puis démanteler, au profit de la CMM, l'AMT, là, bien le président, Mme la Présidente, nous disait qu'au mieux, là, c'est 18, 24 mois quand ils auront l'autorisation d'aller vers Saint-Jérôme. Ça, ça veut dire que ce n'est même pas avant 2007, si encore on se décide d'y aller, vers le développement durable.

Une autre promesse en l'air, Mme la Présidente. Le chef actuel du Parti libéral, qu'est-ce qu'il disait, le chef du Parti libéral, présentant son candidat, son candidat libéral à Mascouche, lors de l'élection, parlant du budget qui venait d'être déposé et parlant du train de banlieue de Mascouche? «Le PQ a une bonne et une mauvaise nouvelles pour les citoyens de Masson. Vous pourrez déduire vos titres de transport en commun de vos impôts. La mauvaise, c'est qu'il n'y a pas de train.» Et il poursuivait en disant: «Il est grand temps que la région de Lanaudière reçoive l'attention qu'elle mérite», hein, il disait ça du lieu. Et là qu'est-ce qu'il disait, le candidat libéral? «Je m'engage à aller signer le chèque à Québec.» Il y a eu une annonce le 20 mars comme quoi le chèque était déjà débloqué, puis on attend toujours ce train-là.

Mais, pire que ça, Mme la Présidente, c'est qu'en plus, là, on est en train d'essayer de nous amener vers la rareté plutôt que d'aller dans le développement durable et de dire: Il faut que Saint-Jérôme se débloque, il faut que Mascouche débloque, il faut que la ligne de

Repentigny débloque, là. Dans les officines libérales, on est en train de troquer une ligne par rapport à l'autre. Et là, quand on met bien des députés sur une ligne de chemin de fer, bien c'est plus pesant, alors, là, on est en train d'inféoder, à l'annonce même du président de l'AMT, la ligne de Mascouche-Montréal, de l'inféoder à un projet dont personne n'a entendu parler dans la MRC des Moulins, l'inféoder à la ligne de Repentigny.

C'est 140 millions, ces trois projets-là. C'est 140 millions. Quand on regarde comment les gens sont fervents du transport en commun, comment c'est une mesure, un mode de transport qui est structurant, qui est bénéfique pour et le développement économique et l'environnement, je pense qu'on devrait avoir, aujourd'hui, des réponses beaucoup plus sérieuses à nos questions. Et je demande au ministre: Qu'est-ce qu'il attend? Quand est-ce qu'il va y avoir un pilote dans l'avion du ministère des Transports, pour rappeler à l'ordre le président de l'AMT? Qui est le pilote dans l'avion du ministère des Transports? Le président de l'AMT ou le ministre des Transports? Et ça, Mme la Présidente, j'attends une réponse là-dessus.

Et, si on est dans le développement durable, là, Mme la Présidente, peut-être que le ministre pourrait passer un message au cabinet des ministres et faire en sorte qu'on éteigne les limousines plutôt que laisser tourner les moteurs pendant une demi-heure, en temps froid. Puis là les temps chauds s'en viennent. Il me semble que ça, ce serait bienvenu pour le développement durable, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le député de Masson. Je cède la parole à M. le ministre. Vous avez cinq minutes.

M. Michel Després

M. Després: Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'avais remarqué que le député de Masson, lui aussi, de par son ton, avait hâte de pouvoir s'exprimer ce matin, ici, en commission, en interpellation, à l'Assemblée, lui-même qui m'a dit qu'il n'appréciait pas au fond que je rappelle que tout dernièrement ces gens ont été au gouvernement pendant neuf ans, qu'ils ont fait des choses, oui, d'autres qui ont été un petit peu plus difficiles. Il s'est déjà prêté, lui aussi, à essayer de rappeler ce qui s'était passé de 1985 à 1994.

Ceci étant dit, Mme la Présidente, pour avoir écouté le député de Masson, avec toute sa fougue, Mme la Présidente, lui dire que, lorsqu'on veut parler de tout le développement du transport en commun et de tout le développement des trains de banlieue, j'ai dit, tout à l'heure, que c'était une priorité pour notre gouvernement, mais, je le répète, là, je ne me ferai pas faire de morale ni par le député de Masson ni par aucun député qui est là, en face. Ils ont eu la chance de pouvoir investir eux aussi dans le développement durable, eux aussi dans les trains de banlieue et dans le transport en commun. Ils ont pris des décisions. Le député de Masson le sait très bien. Effectivement, il y a des projets — il les défend bien — qui sont dans sa région, hein, que ce soit les deux lignes qu'on parle dans l'est, que ce soit celui de Repentigny, Montréal ou celui de Mascouche qui passe probablement, carrément dans son secteur d'activité. Je comprends. Il vient d'être élu en 2003, bien heureux

pour lui. Mais on faisait quoi dans le temps, là? Ce n'est pas tellement loin, 2003. On faisait quoi, là? Ses collègues avec qui il partage les banquettes de l'opposition, ils ont fait quoi, ces gens-là? On crie au loup, Mme la Présidente.

Je vais vous donner un bel exemple d'engagement, le train de Saint-Jérôme. Quand je vous parlais de deux milliards d'engagement en campagne électorale, ça sortait tellement vite qu'on était assis au budget, puis les fax sortaient, rentraient dans nos bureaux, pendant qu'on lisait le budget. Il fallait que ça sorte 24 heures par jour. Le train de Saint-Jérôme en est un exemple. Ils en ont parlé puis ils l'ont annoncé, Mme la Présidente. Savez-vous quelle date — quelle date — M. le député de Masson, vous l'avez annoncé?

La Présidente (Mme L'Écuyer): ...je vous demanderais de vous adresser à la présidence. Merci.

• (11 heures) •

M. Després: Mme la Présidente, par votre entremise, j'aimerais ça qu'il me rappelle quelle date. En pleine campagne électorale, ils l'ont annoncé. Ça faisait partie du package de 2 milliards où il n'y avait rien de prévu nulle part. Pas de problème, on imprimait du papier avec des dossiers. Saint-Jérôme a fait partie de celui-là. Je l'invite à suivre l'actualité prochainement, je l'invite. Je pense qu'il va trouver ça intéressant. Puis, nous, on ne fera pas juste l'annoncer, on va le faire, Mme la Présidente, on va le faire.

En ce qui concerne l'ensemble du développement des trains de banlieue de l'ensemble de la région de Montréal, oui, il faut être conscient qu'en même temps il faut maintenir un bon équilibre entre le développement des trains de banlieue et celui du développement routier. Et, dans la région de Montréal, oui, ce sont des dossiers, puis je l'ai dit tout à l'heure un peu, c'est un moyen de transport, en demande. Je dirais qu'à quelque part, autant eux quand ils étaient là que nous, c'est un moyen qui... on est un peu victime du succès parce que c'est un succès, les trains de banlieue; Je suis bien conscient; il y en a, des demandes, puis on va travailler là-dessus, il n'y a aucun problème, puis effectivement il y a des besoins dans l'est de Montréal. On va travailler là-dessus, M. le député. Je veux le rassurer. Mais là, du jour au lendemain, d'essayer, Mme la Présidente, de nous donner, hein, tous les torts puis qu'on devrait tellement agir, j'ai donné juste les chiffres tantôt. Et je pense qu'on va prendre les moyens, comme gouvernement, avec la nouvelle politique d'investissement, avec ce que le fédéral vient d'annoncer. Il y a, il faut le dire, dans le document, si vous l'avez lu, 4,6 milliards.

On reconnaît que, dans les 10 prochaines années, M. le député, hein, Mme la Présidente, puis il doit le savoir — je suis certain qu'il l'a lu, il a beaucoup d'intérêt pour le transport en commun — on reconnaît que, pour 4,6 milliards, les besoins sont énormes, et c'est pour ça que le gouvernement s'y attaque, Mme la Présidente, pour voir comment on peut développer tout le réseau de transport en commun. Puis encore là je vais lui rappeler: on n'aura pas fait un rapport, Mme la Présidente, qui ne sera pas utilisé. Je viens de dire que, pour le 1er janvier 2006, il y aura une nouvelle politique dans le cadre du financement du transport en commun. Et, en terminant, je l'invite à suivre l'actualité prochainement. Il va trouver ça intéressant, et de lui dire qu'on

a investi aussi 62 millions dans 22 wagons, qu'on a annoncé sous notre gouvernement, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Je demanderais maintenant au député de LaFontaine. M. le député, vous avez cinq minutes.

M. Tony Tomassi

M. Tomassi: Merci, Mme la Présidente. Et, peut-être pour revenir un peu sur les propos de notre collègue le député de Masson, oui, on a à cœur le développement durable et on en fait une priorité. Et seulement pour lui rappeler, quand il parlait des voitures des ministres, que les moteurs tournaient, seulement lui rappeler qu'on en a placé 12 de moins sur la route, il y a moins de consommation, et on n'en fait pas une question électorale pour nommer des ministres dans des régions où est-ce qu'on a peut-être un peu plus de chances de perdre l'élection et on donne les fleurs à quelques personnes pour essayer de garder le comté.

Mais je voudrais revenir un peu à la déclaration du député de Beauharnois parce que, vous savez, il nous taxe pour dire: Ah, vous revenez sur notre gestion. Oui, puis il faut y revenir. Et justement, sur le métro de Laval, quand il dit qu'eux, quand ils ont quitté, le métro était à 378 millions et, aujourd'hui, on est à 800 millions, je voudrais lui rappeler que le métro avait été annoncé à 179 millions. Et je l'inviterais à relire le rapport de la Vérificatrice générale qu'on avait mandatée justement pour vérifier le métro de Laval.

Et une déclaration — écoutez, là, c'est à la page 13 du paragraphe 47, là — si vous voulez prendre ça en note, M. le député de Beauharnois. Dans vos lectures de la fin de semaine, là, ça pourrait être quelque chose qui pourrait vous intéresser. On parle de la mise en place d'un comité d'orientation qui avait été fait par l'AMT, où est-ce qu'il y avait un représentant de le MTQ, où est-ce que les travaux étaient estimés à 438 millions. La décision avait été prise. Il fallait baisser les coûts parce que ça n'avait pas de maudit bon sens, 179 millions à 438. «Le 14 juin 2000, le gouvernement — puis là, ce n'est pas l'AMT, là, c'est le gouvernement — approuve les modifications qui vont être apportées au projet et révisé le budget en le portant à 378 millions de dollars», Mme la Présidente. Or, après étude des documents, la Vérificatrice émet une opinion, et qui s'est avérée juste et précise, qui disait: «Nous sommes d'avis qu'il ne disposait à ce moment — on parle du gouvernement — de toute l'information pertinente nécessaire à la prise de décision.»

À ce moment, les coûts, Mme la Présidente, «sont sous-évalués et irréalistes, puisqu'ils n'incluent pas, entre autres, les contingences et les frais indirects normalement assignés à de tels projets». Or, quand ces gens-là vont nous taxer d'immobilisme, d'incompétence, l'incompétence, ici, Mme la Présidente, a duré neuf ans, neuf ans de gouvernement péquiste, d'incompétence totale, d'improvisation. Et la seule manière que ces gens-là avaient pour essayer de garder le pouvoir, c'était de faire des promesses, lancer l'argent par la fenêtre, sans réfléchir à la conséquence que ces promesses avaient. Or, on pourrait passer outre leurs déclarations, et je les inviterais, comme le ministre l'a si bien dit, de regarder dans leur

propre cour. Et le ministre a déclaré quelque chose de très important: nous, on n'annoncera pas un projet qui ne se réalisera pas. Quand on va annoncer le projet, je peux vous garantir un chose, que les gens vont embarquer dans le train, et le train va se rendre à destination.

Et, pour faire un peu de kilométrage là-dessus, Mme la Présidente, moi, je suis dans l'est de l'île de Montréal, et, pendant neuf ans, c'est un secteur, Mme la Présidente, qui a été délaissé, délaissé sur tous les fronts. Si on prend une carte du transport en commun, il y a une ligne imaginaire qui se situe à peu près vers Saint-Michel, et tout l'est n'est pas couvert. Le député de Masson, là, parlait des promesses électorales. Ils ont été neuf ans au pouvoir. Qu'est-ce qu'ils ont fait, eux autres, pour leur région? Rien, Mme la Présidente. Il n'y a rien qui a été fait. Et, oui, je suis en faveur du train de banlieue de l'est, celui de Repentigny plus particulièrement, parce qu'il va être dans ma cour — seulement pour rappeler au député de Masson — qu'on met en place avec la collaboration et du ministère et de l'AMT, et même de la STM. On a une consultation publique les 11 et 12 avril, justement pour parler aux gens, pour que les gens puissent venir nous parler de savoir où est-ce qu'on pourrait placer les gares, comment le train de banlieue va se rendre, c'est quoi, les horaires.

Alors, c'est tous des éléments qui sont importants. Or, le fait est de dire: Oui, on consulte, on prend en considération la volonté des gens et on va faire en sorte que, le train de banlieue, une fois qu'il va être livré, on va embarquer.

La Présidente (Mme L'Écuyer): ...temps est écoulé. Merci, M. le député, votre temps est écoulé. Je demanderais au député de Masson. Je vous donne la parole.

M. Luc Thériault

M. Thériault: ...Mme la Présidente. Or, le slogan du Parti libéral, faut-il le rappeler, c'était *Nous sommes prêts*. Or, quand je parle de transport en commun, je ne peux pas m'empêcher de penser, quand j'étais petit, à la maxime du chauffeur d'autobus qui nous disait: Avancer en arrière, Mme la Présidente. Et présentement, depuis le 14 avril 2003, en ce qui concerne le transport en commun et les dossiers des trains de banlieue dans la MRC des Moulins et dans la MRC de L'Assomption, c'est avancer en arrière, présentement, Mme la Présidente.

Et, quand on parle de gage de compétence, je ne sais pas si le député de LaFontaine puis le ministre considèrent que c'est un gage de compétence, alors qu'un projet a fait l'objet de toutes les consultations qui auront lieu, entre autres, et j'en suis fort aise, pour la ligne Repentigny les 11, 12 prochains. Dans la MRC des Moulins, tout ça est fait depuis longtemps, de sorte que ça a permis justement au ministre des Transports, Ménard à l'époque, d'annoncer, de faire une annonce qui était une annonce ferme. Et, à cette époque-là, Mme la Présidente, le dossier était à 30 millions. En juin dernier, Joël Gauthier nous parlait de 41 millions et là, la dernière fois qu'il est venu en commission parlementaire, il nous a parlé de 48 millions. Plus ça tarde, plus ça coûte cher. Et est-ce que c'est un gage de compétence et de développement durable, Mme la Présidente, que de

laisser un président de l'AMT, qui doit travailler de concert avec le ministère des Transports, de laisser venir parler d'une solution alternative dont personne n'a entendu parler dans les milieux, d'une solution alternative qui ne coûterait pas moins cher mais qui ferait en sorte justement de passer outre, passer par-dessus les plans de développement liés à l'économie, liés au développement urbain de la MRC des Moulins, Mme la Présidente?

• (11 h 10) •

Il y a quelque chose d'absolument aberrant là-dedans. Il est arrivé avec une cartographie, en nous faisant croire que, lorsque ça fait 50 ans qu'il n'y a pas eu de confection de rails, on va en faire une dans une emprise de 640, qu'on va amener deux viaducs par-dessus ça, et qu'on va faire en sorte de relier le train de Mascouche à Repentigny, et que, pour le même coût des deux lignes si elles allaient vers Montréal, pour le même coût, Mme la Présidente, on va favoriser strictement un seul axe, sans nous parler de son alternative de juin, qui était de faire en sorte justement qu'on puisse arriver à atterrir au métro Concorde et que les gens puissent se déployer sur l'île de Montréal, selon là où ils veulent aller sur l'île de Montréal. Parce que, même pour le train de Deux-Montagnes et de Blainville, on sait très bien que 70 % des gens descendent à Jean-Talon. Alors, en quelque part, on présuppose que les gens de La Plaine vont se retrouver à Charlemagne, pour pouvoir prendre le train de banlieue.

On fait fi de tout ce qui a été prévu, tout ce qui a été concerté et tout ce qu'on attendait à l'élection 2003, Mme la Présidente. Ce n'était pas de savoir s'il y aurait un train: Avancer en arrière, là, on s'enligne pour qu'il n'y en ait pas. Ce n'était pas de savoir s'il y en aurait un, c'était de savoir quand il rentrerait en gare. Avancer en arrière, ça veut dire qu'aujourd'hui, Mme la Présidente, si le député de LaFontaine pense au développement durable, à l'intérieur de son caucus, il ne fera pas seulement des représentations auprès de la députée d'Anjou qui, elle, siège au Conseil des ministres, en lui disant: Favorise le mien, favorise le mien, il va dire: Ça prend tous les projets de trains et pour le même prix, justement. Si le président de l'AMT dit: Ça coûte le même prix, mais dans le fond il est en train de nous tendre un piège. Avancer en arrière, dites que vous voulez être finalement inféodés à la ligne de Repentigny, et après ça on va mettre en place ce qui coûte le moins cher, la ligne de 78 millions, et vous attendrez pour la confection du tronçon. C'est absolument aberrant. Et est-ce que c'est un gage de compétence et c'est un gage de développement durable, que de laisser un président de l'AMT qui sort directement des officines du Parti libéral venir nous entretenir, en commission parlementaire, d'un tel projet sans avoir consulté personne du milieu?

Il parle de consultations, Mme la Présidente, le député de LaFontaine. Comment se fait-il qu'il a pu laisser le président de l'AMT, hein — parce qu'on entend souvent, de l'autre côté, des critiques par rapport à sa prédécesseure — mais comment a-t-il pu laisser le président de l'AMT venir nous entretenir de quelque chose de complètement futile, virtuel en pleine commission parlementaire, devant des parlementaires qui s'étaient déplacés, justement du côté de l'opposition officielle, pour entendre vraiment quels étaient les vrais projets de développement en transport en commun et notamment

ce qui change la pratique des gens qui vont travailler le matin, à savoir embarquer dans un train de banlieue, Mme la Présidente? Alors, j'aimerais ça qu'on puisse répondre à ça. C'est un gage de compétence, ça?

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le député de Masson. M. le ministre, la parole est à vous.

M. Michel Després

M. Després: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Ça va me donner une deuxième chance, Mme la Présidente, de pouvoir discuter avec le député de Masson. Je lui reconnais bien aussi, un peu comme le député de Beauharnois, Mme la Présidente, toute la fougue qu'il a à défendre ses dossiers. Je n'ai aucun doute là-dessus, mais de lui dire aussi: C'est bien facile. On a un homme politique, Mme la Présidente, qui a fait beaucoup d'années d'expérience en politique, mais, je pense, qui vient d'arriver aussi à l'Assemblée nationale, en 2003.

Et, je vous le dis, je me dois de le répéter, il fait partie d'une formation politique qui elle aussi a eu l'occasion de pouvoir faire des choses, de faire des choix, d'investir soit dans le métro, soit dans le développement des trains de banlieue. Il faut reconnaître une certaine réalité sans vouloir contester: le métro de Laval a été une décision qui a été prise mais qui coûte, au bout de la ligne, 150 millions par kilomètre, alors que, les trains de banlieue, le 150 millions, on va en faire 50 km. Savez-vous que, si on avait réinvesti ou décidé de développer l'ensemble des trains de banlieue à Montréal, avec la somme qu'on met là, j'ai l'impression qu'on aurait pu faire beaucoup, beaucoup, beaucoup de choses. Mais c'est le choix, Mme la Présidente, que sa formation politique a fait. Je la respecte, mais la réalité est celle-là: 150 millions du kilomètre versus 50 km, en train de banlieue, pour 150 millions. On parle de développement durable, on parle d'offrir des services à la population, ça, on appelle ça, Mme la Présidente, faire les bons choix de gouvernement.

Je veux juste vous assurer qu'on va travailler là-dessus puis qu'effectivement l'ensemble du développement des trains de banlieue, c'est une priorité. La plus belle chose, Mme la Présidente: on a investi — c'est en 2003 — dans le 22 wagons, 62 millions, Rigaud-Blainville. On l'a annoncé, Mme la Présidente. On a 100 millions de prévus pour le développement des trains de banlieue. Est-ce que ça répond à tous les besoins? La réponse, c'est non. Est-ce qu'on va continuer à travailler sur l'ensemble du développement des trains de banlieue? La réponse, Mme la Présidente, est oui. Je veux rassurer le député là-dessus. Et je veux lui dire aussi en même temps que — je veux le relancer — j'ai rencontré, moi-même, tout dernièrement le maire de Saint-Jérôme. Le 15 mars dernier, il a émis un communiqué. On me l'a fait parvenir. Communiqué: «Réunis à la demande du maire Gascon, les trois élus ont fait le point avec le député d'Argenteuil, M. David Whissell, sur le train de banlieue. Ce dernier a assuré M. Gascon — en parlant du ministre — que le projet de train de banlieue était toujours un dossier prioritaire.» Je veux juste vous dire, aujourd'hui, que, même si vous l'avez annoncé en pleine campagne électorale, comme vous avez fait pour bien

des choses, nous, on va l'annoncer. Je vous invite à suivre l'actualité, M. le député.

Je vous invite à suivre l'actualité. Je sais que vous êtes un homme bouillant et impatient de bonnes nouvelles. Habituellement, quand je suis rendu là... Quand vous allez vous lever un bon matin, je pense que vous devriez avoir une bonne nouvelle. Ceci étant dit, il parle du développement des trains de banlieue, hein? Il y a une consultation. On ne peut pas être contre, c'est l'AMT, la Société de transport de Montréal, les 11 et 12 avril, c'est en début de semaine. C'est la collègue députée — je pense qu'on est au-dessus un peu de la politique — la députée de Pointe-aux-Trembles, avec mon collègue, ici, en arrière — vous les connaissez bien — c'est tous des députés, dans votre région, hein, qui travaillent ensemble au développement pour faire avancer des projets. Conscient que, vous aussi, c'est votre intérêt si vous êtes ici, ce matin, face à votre population, je vous invite. Allez-y les 11, 12 avril. Je pense qu'on ne peut pas avoir mieux que d'avoir une concertation, des fois.

La députée de Pointe-aux-Trembles, Mme la Présidente, s'est adressée à moi, m'a dit: M. Després, je vais vous tenir au courant. J'ai dit: Oui, j'apprécierais effectivement. Le député de LaFontaine m'a dit la même chose. Les consultations, là, ce qui en sortira les 11, 12 avril, j'ai beaucoup d'intérêt à savoir ce qu'effectivement on va se dire puis ce qui s'est passé, puis elle m'a dit: On le fait sans aucune partisanerie, je travaille très bien, avec mon collègue le député de LaFontaine, dans ce dossier-là, parce qu'on a à coeur l'intérêt. Ça fait qu'à un moment donné il faut être un peu au-dessus de ça. C'est toujours facile pour le ministre, pour le député de l'opposition de commencer à dire: C'est ci, c'est ça, vous ne l'avez pas fait. Si on veut faire de la politique, on peut en faire, Mme la Présidente, mais je vous dis: le transport en commun est une priorité. Notre politique de financement sur le transport en commun qu'on avance est justement un exemple. Les budgets supplémentaires qu'on a mis en sont un exemple. L'intérêt de suivre l'actualité prochainement est un intérêt pour le député de Masson, le député de Beauharnois, tous les députés qui sont ici, à l'Assemblée nationale.

Je veux juste vous dire qu'au-delà des faits des fois vous êtes mieux de parler un petit peu moins puis que ça donne des résultats, Mme la Présidente, ou de prendre trop d'engagements que vous n'avez pas la chance de réaliser, comme ils ont fait en campagne électorale, la dernière fois. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le ministre. M. le député de Masson, M. le député de Masson, s'il vous plaît, la parole est au député de Portneuf. Il n'y a qu'une personne à la fois. M. le député de Portneuf.

M. Jean-Pierre Soucy

M. Soucy: Alors, merci, Mme la Présidente. Alors, je reconnais au député de Masson l'enthousiasme, je pense, que j'ai aussi. On a tous à coeur de développer les projets dans chacune de nos régions, et je vous dirais que ce qui nous caractérise davantage peut-être, la

dernière cuvée, si j'ose dire, c'est le fait qu'on est très près de notre population. Et, quand on défend ces projets-là, quels qu'ils soient, quand les projets émanent de la population, je pense qu'ils ont beaucoup plus de chances de succès puis de réussir, encore faut-il évidemment qu'à titre de députés on pousse, on travaille fort puis on insiste auprès du ministre, comme chacun le fait, qu'il soit de l'opposition ou qu'il soit du groupe ministériel. Et ça m'amène à vous parler encore une fois de projets qu'on a réalisés dans le courant des deux premières années de notre mandat.

Alors, dans mon comté particulièrement, Mme la Présidente, il y a eu la construction d'un échangeur sur l'autoroute 40, à la hauteur de Deschambault-Grondines. J'ai déjà eu l'occasion d'en parler lors d'une interpellation qui concernait la région de la Capitale-Nationale. Mais par contre j'aimerais apporter ici une petite correction, c'est qu'à un certain moment les gens pensent — ceux qui nous écoutent, ceux qui nous lisent — pensent que les projets nous appartiennent. À titre de députés, les projets ne nous appartiennent jamais. Les bons projets appartiennent aux citoyens, et, nous, nous sommes là pour les faire avancer. Alors, je ne prétends pas aucunement à la paternité d'aucun des projets qui sont dans mon comté actuellement, mais par contre je suis là pour les faire avancer.

● (11 h 20) ●

Alors, le projet de l'échangeur sur l'autoroute 40, à Deschambault-Grondines, Mme la Présidente, ça fait 30 ans que la population l'attendait. Oui, il a été initié, au niveau de la réalisation, 30 ans plus tard, par mon prédécesseur, mais j'ai à cœur de le terminer parce que c'est important pour la population du comté. Et, à chaque fois qu'un bon projet est porté par la population, je vais être là pour le défendre, même si c'est mes prédécesseurs qui l'ont initié. Moi, je pense que les bons projets doivent transcender les politiciens, les députés puis je pense qu'on est là pour représenter la population, pour servir la population, et c'est ce qu'on s'évertue à faire.

Autres projets dans la région de Québec dans les deux dernières années, Mme la Présidente. Et là encore une fois on va mettre en parallèle un fait dont on n'a pas parlé encore ce matin, c'est que le ministère des Transports du Québec travaille beaucoup en collaboration avec le ministère des Affaires municipales. Et dans certains cas, comme la réfection du chemin des Coudriers à L'Île-aux-Coudres, il y a une participation importante du ministère pour refaire évidemment la route mais au-dessus des réseaux d'aqueduc qui ont été refaits pour amener l'eau potable en grande quantité puis en qualité aux citoyens de L'Île-aux-Coudres. Alors ça, c'est un projet à la hauteur de 8,3 millions.

Un autre projet qui a été réalisé — et, celui-là, la plupart des gens qui font du ski vont sûrement s'y retrouver — c'est le projet de la reconstruction du boulevard Sainte-Anne dans le secteur de Château-Richer. Encore une fois, c'est dans la région de la Capitale-Nationale, mais il y avait un élément de sécurité important, il fallait assurer la sécurité des citoyens et, à ce moment-là, il y a eu un travail important qui a été fait. On parle d'un projet sur une longueur de 21 km — c'était majeur pour la région de Québec — pour un coût total de 72 millions. Alors, c'était important parce qu'il y avait

un taux d'accidents très élevé. Et une des priorités du ministère des Transports, c'est d'assurer la sécurité des usagers de la route, alors c'est pour ça qu'on a mis les efforts qu'il fallait pour terminer un projet qui avait été commencé, oui, encore une fois, mais c'est un bon projet, un projet pour assurer la sécurité de la population, porté par les gens de la région. Donc, ce projet-là aussi a été réalisé.

Il y en a deux autres comme ça, Mme la Présidente, qui ont été réalisés dans la région de Québec — là, on est encore une fois dans Charlevoix: alors, la voie de contournement à Saint-Hilarion, qui a été un bon projet; on a fait une réfection aussi de la rue principale à Petite-Rivière-Saint-François. On sait que, de plus en plus, ce territoire-là est fréquenté pour ses facilités récréotouristiques. Alors, encore une fois, important investissement pour le ministère des Transports dans ces secteurs-là. Et toujours, je vous dirais, ce qui était sous-jacent à la réalisation de ces projets-là, c'était d'assurer la sécurité routière.

Je vais vous faire un petit aparté pour parler un peu de la Société des transports, c'est-à-dire de la Société de l'assurance automobile du Québec. Ça a été relevé précédemment par le député de Beauharnois. Il faisait état, là, de déficit. Bon. Je comprends, mais, au début des années 2000, Mme la Présidente, cet organisme public là était à l'équilibre. Alors, je pense que, dans les derniers mois précédant l'élection, il y a eu des décisions qui ont été un petit peu désastreuses. Je vous réfère à un certain C.T. qui a été adopté pour faire en sorte que... La masse salariale a débordé, alors qu'on l'a échappé. Mais, à la SAAQ, il y aura diminution des coûts pour l'immatriculation de l'ordre de 25 \$ à 15 \$ à cause, Mme la Présidente...

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le député de Portneuf, votre temps est écoulé.

M. Soucy: ...du lien par Internet. Merci.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le député. Je cède la parole à Mme la députée de Duplessis. Vous avez cinq minutes, Mme la députée.

Mme Lorraine Richard

Mme Richard: Bonjour, Mme la Présidente. Bonjour, M. le ministre. Salutations à mes collègues et aux gens qui nous accompagnent.

Mme la Présidente, en juin 2001, le Parti québécois a doté le Québec d'une politique de transport maritime et fluvial que justement j'ai consultée à plusieurs reprises, et cette politique s'articulait autour de quatre axes. Et, si vous me le permettez, je vais rappeler à la mémoire au ministre les quatre axes en question. C'était: accroître l'utilisation du Saint-Laurent comme voie de transport et de commerce; utiliser les avantages du Saint-Laurent comme outils de développement socioéconomique de nos régions; accroître la promotion et la valorisation des activités maritimes sur le Saint-Laurent et finalement favoriser la formation de la main-d'oeuvre.

Mme la Présidente, comme vous le savez, le fleuve Saint-Laurent, c'est un des joyaux du patrimoine québécois, et l'industrie maritime joue un rôle très

important dans le développement économique de nos régions. J'ai écouté tantôt toute la présentation du ministre des Transports. Malheureusement, je n'ai pas entendu parler beaucoup du maritime, je vous dirais, pas du tout, mais je suis très contente qu'on ait une ministre déléguée aux Transports et je dois reconnaître quand même que certaines choses ont été faites. Plus particulièrement dans mon comté, on a procédé à la cessation — c'est presque terminé — du port de Havre-Saint-Pierre et on a obtenu le lien ferroviaire à Sept-Îles, mais ça ne fait pas sorte que, pour tout ça, le Parti libéral a fait une priorité du transport maritime, loin de là. Il reste encore beaucoup de choses à faire, Mme la Présidente, et plus particulièrement sur la cessation des ports.

Exemple, Baie-Comeau, Matane, Gros-Cacouna, Gaspé, qu'est-ce que le ministre entend faire? On sait que ces ports-là sont dans un état de délabrement, là. C'est vraiment pitoyable de voir ça. Est-ce qu'il y a des tractations avec le fédéral? Est-ce qu'on a évalué les coûts de rénovation de ces ports-là? On n'a pas ces réponses-là. Puis, dans un autre dossier aussi, tout ce qui est la desserte maritime en Basse-Côte-Nord, on est allé en appel d'offres. Je vous dirais qu'à ce moment-ci, Mme la Présidente, il y a 11 addenda en appel d'offres. C'est beaucoup, là, 11 addenda. On fait un contrat sur une période de 10 ans et on nous dit qu'on n'augmentera pas le cadre financier pour la desserte maritime en Basse-Côte-Nord. Mais par contre on a promis aux gens qu'on aurait des cabines qui vont répondre plus adéquatement aux gens qui utilisent le bateau pour aller en Basse-Côte-Nord, qu'on aurait des meilleurs tarifs pour les gens qui sont desservis, bon, par la desserte. Dans quel cadre financier va-t-on faire ça? On ne le sait pas. Est-ce qu'il n'aurait peut-être pas été mieux, Mme la Présidente, avec 11 addenda dans un appel d'offres, de prendre un peu plus son temps? C'est à se questionner beaucoup.

On peut parler aussi du financement. Vous savez, le Parti québécois, quand on était au pouvoir, nous, on avait prévu 4 millions par année, sur une période de cinq ans. Ce qu'on avait constaté, Mme la Présidente, l'année passée, lors des crédits, c'est que le gouvernement libéral n'avait investi que 4,2 millions. Il en manquait 800 000 \$. Cette année, on n'a même pas encore le budget. Vous comprenez que je suis très inquiète. Et est-ce qu'on aura 4 millions? Est-ce qu'on en aura moins? C'est sans réponse. Et le transport maritime, j'insiste, c'est un outil économique très important. Et c'est d'ailleurs pour ça aussi que, nous, le Parti québécois, quand on parlait d'intermodalité, on voulait accroître l'utilisation du Saint-Laurent par du cabotage, parce que, vous le savez, et surtout de la région, moi, d'où je viens, on n'a qu'une seule 138. Donc, ça nous permettait de favoriser le fleuve Saint-Laurent au niveau des moyens de transport. Quelles sont les visions du gouvernement du Parti libéral, à ce moment-ci, sur l'utilisation qu'on peut faire du Saint-Laurent? On ne le sait pas, ils n'ont pas appliqué la politique maritime et fluviale que, nous, on avait mis de l'avant, on avait commencée en 2001.

Et en conclusion, Mme la Présidente, moi, je vous dirais que le fleuve Saint-Laurent, c'est un outil — puis je l'ai dit et je le redis — qui est économiquement, pour les Québécois et les Québécoises, très important. Et je voudrais — puis je n'ai pas beaucoup de temps — ce matin, interpellé le ministre — c'est ma première

interpellation — pour lui demander d'être un peu plus attentif au transport maritime et fluvial. Je l'ai dit et je le souligne, on a une ministre déléguée aux Transports, mais, malheureusement, moi, je n'ai pas vu le ministre des Transports, le ministre en titre, parler des transports puis poser des actions concrètes.

Donc, je lui demande, ce matin, quelles sont ses orientations quant au financement, quant à la cession des ports, qu'est-ce qu'il va faire, puis pas dans deux ans. Ça fait deux ans qu'ils sont au pouvoir. Écoutez, quand on prend le pouvoir, à un moment donné, on prend des responsabilités puis on ne met pas ça sur le dos du gouvernement précédent toujours. Vous étiez là, vous étiez prêts, vous étiez prêts à faire des choses, Mme la Présidente, qu'ils nous le démontrent. Il leur reste encore pour un an et demi peut-être à le démontrer à la population. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à M. le ministre.

M. Michel Després

M. Després: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Remercier l'intervention la députée de Duplessis, et effectivement elle a abordé un sujet qui est fort important, elle a pris le volet du transport maritime, mais naturellement il y a tout le secteur du transport ferroviaire, du transport aérien qui au fond est un dossier, moi, qui me tient à cœur parce que, lorsque je suis arrivé au ministère, j'ai déjà, très rapidement, voulu en savoir un peu plus, hein? Lorsqu'on arrive, on a beaucoup de choses à apprendre, on a des nouvelles responsabilités, de savoir effectivement ce qui se faisait dans ces secteurs-là. Et c'est un secteur d'avenir. On parlait tantôt des trains de banlieue, du transport en commun, où il faut reconnaître qu'effectivement il y a des besoins.

Puis, quelque part dans le discours du développement durable, puis parce que la population aussi en est rendue là, dans le secteur de l'intermodalité, c'est un secteur qui est effectivement important, sur lequel il faut regarder. C'est des moyens de transport qu'il faut utiliser. Vous avez abordé plus particulièrement le dossier du secteur maritime. Pour vous dire que, s'il y a un secteur dans lequel on a bougé, toute la cession des ports, je vous avouerais que c'est un dossier qui traînait en longueur depuis un certain temps. Je ne vous en donnerai pas de blâme — vous êtes à votre première intervention, Mme la députée de Duplessis — mais de vous dire que, oui, on est très fiers d'avoir réglé tout l'aspect de la cession des ports, un dossier qui traînait en longueur depuis un certain temps.

● (11 h 30) ●

On a, par le Programme d'aide en transport maritime, tout de même annoncé le 21 — ma collègue — le 21 juillet dernier, annoncé 2,6 millions dans des projets concrets qui étaient celui du port de Trois-Rivières, pour 1 million de dollars, dans celui de Sept-Îles, que vous devez très bien connaître, pour 1 million de dollars, et celui du Saguenay, pour 420 000 \$, Mme la Présidente. Je voudrais vous dire aussi qu'au fond vous savez très, très bien qu'il y a un forum, que ma collègue la députée de Lavolette, qui a la responsabilité de ministre déléguée aux Transports, y met aussi beaucoup d'énergies. La dernière rencontre relève du 17 février. Il y en a une de

prévue au mois de juillet, une autre qui est prévue au mois d'octobre de cette année; un forum qui se réunit trois, quatre fois par année pour justement voir au fond. Il y a des groupes de travail qui sont formés dans le cadre de ces forums-là, où on retrouve tous les gens de l'industrie, où on travaille au fond autant sur les réseaux portuaires stratégiques que sur la promotion, que sur le cabotage que vous avez parlé, que sur la compétitivité.

Il y a une chose qui est évidente lorsqu'on aborde tout l'aspect de l'intermodalité, on a toute une culture aussi d'approches qui fait que l'industrie, elle aussi, se doit d'utiliser des nouveaux moyens de transport. Et vous me demandiez, tout à l'heure, qu'est-ce qu'on était pour faire. Je veux dire que, tout ce qui concerne l'aspect de l'intermodalité, le gouvernement du Québec est en négociation avec le gouvernement fédéral pour développer une entente, une entente pour être capables d'investir dans l'intermodalité. Moi-même, un des mes premiers gestes que j'ai posés comme député de la région, comme ministre des Transports, avec le Conseil régional des élus de Chaudière-Appalaches — je veux donner ça comme exemple, c'est tout simplement ça — le Conseil régional des élus Chaudière-Appalaches et celui de Québec comme tel où il y a une table en matière de transport dans la région de Québec, avec les deux CRE qui ont investi, on va faire faire une étude sur l'intermodalité de transport des marchandises pour notre région comme telle. Voilà un geste sur lequel les gens du milieu — le ministre en fait partie, mais c'est les gens du milieu — avec une table de concertation en matière de transport, avec le Conseil régional des élus, qui nous ont demandé de voir comment on pouvait effectivement mieux développer l'intermodalité dans notre région, pour rendre les entreprises plus performantes.

Donc, c'est une entente qu'on négocie à l'heure actuelle, avec le gouvernement fédéral, qui est très élevée en termes de montants, très élevée. Vous allez l'air à en savoir beaucoup. Je vous vois, du bout des lèvres, vouloir sauter dans le débat, mais de vous dire que j'espère bien qu'au fond les infrastructures... Puis, il faut le dire, le Québec est le seul à avoir ainsi priorisé les infrastructures autres que routières au Canada. Je pense qu'on est assez pionniers en matière d'intermodalité, conscients aussi, avec le gouvernement fédéral, qu'il se faut d'investir. Et je vous dis que, sans vous fixer de date — toujours très dangereux de mettre une date, vous êtes la première à me revenir — mais je veux vous dire que c'est une de mes priorités. Avec ma collègue la députée de Lavolette, on négocie à l'heure actuelle, avec le gouvernement fédéral. Je vois le député de Beauharnois, lui aussi, se faire hocher la tête. Ils auraient pu, eux aussi. Puis vous aviez fait des pas.

Vous aviez fait des pas en ce qui concerne la politique maritime, ferroviaire, aérienne où vous aviez une entente assez surprenante avec Air Canada, qui était au fond la meilleure entente, à cette époque-là, à prendre. De vous dire qu'on va continuer dans les pas que vous aviez positionnés, en s'assurant qu'on puisse aller plus loin, Mme la députée de Duplessis, et d'être capables d'aller chercher un montant où on va permettre de bien développer.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le ministre. Je cède la parole au député de LaFontaine.

M. Tony Tomassi

M. Tomassi: Merci, Mme la Présidente. Et je voudrais peut-être revenir tantôt sur un autre sujet d'importance dans mon comté, dans ma région, mais, avant de faire ça, je voudrais peut-être faire comme mon collègue de Portneuf l'a si bien fait tantôt, pour vous parler un peu des réalisations que notre gouvernement a faites pour la région de Montréal, parce que, veux veux pas, on a entendu des choses du côté de l'opposition, qu'il n'y a rien qui a été fait pour le transport en commun, qu'on a laissé les routes se délabrer.

Seulement lui rappeler qu'en 2003-2004 il y a eu au-dessus de 150 millions de dollars qui ont été investis sur le réseau routier à Montréal, tant sur le transport en commun que sur le transport routier; un autre 150 millions en 2004-2005. Prenons seulement, comme des exemples, le programme Réno-Systèmes, la phase I, pour le métro de Montréal, des investissements majeurs; d'autres rénovations d'équipements pour le métro, que ce soit pour la connexion inductive, les transformateurs, un 29 millions, les véhicules du service de métro, l'agrandissement de la voie de l'atelier, là, pour permettre au métro de Laval quand il va venir s'installer, quand il va rentrer dans le réseau montréalais. Bien, il y a des travaux qu'il a fallu faire, et ça, c'est un investissement.

Sur les routes, l'échangeur Turcot, c'est 2,5 millions de dollars qui ont été investis en 2003. Le réaménagement du rond-point l'Acadie, hein, c'est un chantier qui a été majeur sur l'île de Montréal. On l'a complété, et la circulation se porte mieux. L'autoroute Laurentides, la 15, il y a eu 17 millions qui ont été investis; l'autoroute 40, 49 millions d'investis par notre gouvernement. Alors, c'est tous des éléments, des investissements qui ont été faits dans la grande région de Montréal, et je remercie le ministre pour son attention vis-à-vis ces travaux-là. Montréal, on le sait, c'est le poumon du Québec, c'est la métropole. Alors, c'est quelque chose d'important, que la circulation puisse avoir une fluidité.

Un autre projet, qui est très important puis qui est pas mal contesté par certains groupes ces temps-ci, c'est le prolongement de l'autoroute 25, le pont de la 25. C'est un axe routier qui traverse mon comté de nord au sud. C'est un axe routier qui est important. Indépendamment de la désinformation qui est faite actuellement par certains groupes, surtout les groupes environnementaux, qui parlent de gaz à effet de serre, je voudrais rappeler aux gens que la pire émission de gaz à effet de serre, c'est quand les autos sont prises dans la congestion, quand les voitures sont arrêtées et leur moteur roule. C'est là qu'il y a la plus grande émission de gaz à effet de serre. Or, cet axe-là de l'autoroute 25 va faire en sorte non pas d'amener des nouvelles voitures sur l'île de Montréal, mais bien d'étaler, disons, le trafic qui rentre sur l'île de Montréal, que ce soit par l'autoroute 19, la 15, la 13, le pont Pie-IX. Et je souhaite que le ministère fasse de ce projet, de un, un projet tourné vers l'avenir, qui tient compte du développement durable. Tout l'aspect des voies réservées des autobus, que ce soit avec des stationnements incitatifs.

Et un des bons éléments, le train de banlieue, celui de Repentigny, qui croise l'autoroute 25 dans mon comté, pourrait être l'emplacement idéal d'un stationnement incitatif pour inciter les gens qui viennent justement

du comté du député de Masson, là, si jamais ils traversent le pont, de stationner leur voiture, prendre la voiture, et s'en aller prendre le train et s'en aller au centre-ville. C'est toutes des choses comme ça qu'il faut essayer de mettre en place. Et je sais qu'on va avoir une collaboration très étroite avec le ministère, pour mettre en place cet axe-là. Et je souhaite, moi, de mon côté, peut-être mettre en place une petite consultation des gens de mon comté pour leur expliquer comment le pont de la 25 serait mis en place.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le député. Je cède la parole au député de Beauharnois.

M. Deslières: Merci, Mme la Présidente. Mon intervention va porter sur les grands travaux routiers, particulièrement sur la 30, la 175 et la 25, une série de questions pour le ministre. En parlant de développement durable, M. le ministre...

Une voix: Question de règlement.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Oui.

M. Soucy: Est-ce qu'on n'est pas rendus à notre dernier 20 minutes, à un 10 minutes de chaque côté?

La Présidente (Mme L'Écuyer): Il reste une minute, M. le député de Beauharnois, pour l'intervention. Il reste une minute pour être dans le temps de la commission. Vous savez que l'interpellation doit finir à midi, sinon on a besoin d'un consentement pour terminer à 12 h 4. S'il n'y a pas consentement, on passe tout de suite aux 10 minutes.

• (11 h 40) •

M. Després: ...de Beauharnois, je suis prêt à donner mon consentement. Mon seul problème: s'il peut en tout cas le plus tôt possible, parce qu'il sait que je dois prendre la parole dans un congrès, à Québec. Les gens m'attendent. J'étais supposé y être à midi même, pour prendre la parole. Donc, allez-y.

La Présidente (Mme L'Écuyer): On devrait finir à 12 h 4. Consentement?

M. Després: Oui.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Consentement.

M. Serge Deslières

M. Deslières: Merci, Mme la Présidente. Je vais faire rapidement. Merci au ministre, là, de pouvoir prolonger. Parlant de développement durable, M. le ministre, prolongement de l'autoroute 30, terres agricoles, vous allez scraper, dans votre décision, autour de 500 ha de terres agricoles. Une grande coalition s'oppose au fait que le gouvernement libéral choisisse le tracé sud pour passer l'autoroute 30. Ma question au ministre: Comment peut-il parler de développement durable lorsque le choix s'offre au gouvernement libéral, au ministre de passer en toute logique l'autoroute 30, tel que prévu depuis au moins trois décennies, sur la route 132. Tout est prévu, l'expropriation, tout. Ça appartient au ministère des

Transports, et là le choix du gouvernement, c'est d'envoyer ça dans les terres agricoles. Parlant de développement durable, on repassera, M. le ministre.

Ma question au ministre: Est-ce que — je connais le ministre, il a du bon sens, il va bien voir que ça n'a pas de bon sens — est-ce que le gouvernement a l'intention de réviser sa décision et de revenir sur le tracé de la 132? Mme la Présidente, est-ce que le ministre peut s'engager, aujourd'hui, à venir rencontrer la coalition concernant l'autoroute 30 et son fameux tracé sud dans les terres agricoles? Est-ce qu'il peut nous dire aujourd'hui: Oui, je vais aller rencontrer les gens de la coalition? C'est ma question.

Deuxième élément, Mme la Présidente. Concernant l'autoroute 175, le ministre s'est vanté de nous dire: Écoutez, nous avons conclu une entente, avec le fédéral, dans le fonds canadien, de l'ordre de 550 millions. Un des points de l'entente, Mme la Présidente, stipule clairement que le gouvernement fédéral s'est engagé à 50 % des coûts, jusqu'à un montant maximal de 550 millions... 525 millions, excusez-moi. Donc, fédéral, engagement ferme: 262, mais au même moment sa collègue, la ministre déléguée aux Transports, annonçait, de façon très candide, que le projet de l'autoroute 175 était maintenant estimé à 732 millions. Parlant d'entente, M. le ministre, bonne négociation. Qui va payer le reste? Qui va payer le reste, la différence? 200 millions de plus, là, pour ce projet-là. Belle négociation.

M. le ministre, un dernier commentaire. Nous ne comprenons pas pourquoi ou on le comprend trop bien, pourquoi le gouvernement a retardé, des mois et des mois, l'annonce de la date des audiences publiques sur ça, retardant ainsi le projet de la 175. Et c'est clair et net que l'intention du gouvernement, c'est de dire aux gens: Dans ce dossier-là, il n'y aura pas de travaux en 2005.

Mme la Présidente, dernier élément — il me reste quelques minutes: autoroute 25. Ma question au ministre, très claire, très précise: Quand? Donnez-moi la date des audiences publiques. À quand les audiences publiques pour l'autoroute 25? Quand, M. le ministre? Est-ce que vous pouvez nous dire? Peut-être parler à votre collègue le ministre de l'Environnement — il a peut-être d'autres chats à fouetter ce temps-ci, là — mais lui parler pour nous indiquer — pas encore des mois et des mois — nous indiquer quand auront lieu les audiences publiques pour la 25?

Alors, Mme la Présidente, j'arrête là, malheureusement. Je pourrais en avoir pour des heures et des heures à questionner et à s'interroger, et on espère avoir des réponses.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le député. M. le ministre, la parole est à vous pour 10 minutes. On arrive à la fin des travaux.

Conclusions

M. Michel Després

M. Després: Mme la Présidente, que ça passe vite, il ne nous reste que 10 minutes. Il va falloir inviter le député de l'opposition à redemander des interpellations. J'ai l'impression qu'on manque mutuellement de temps de part et d'autre. Mes premiers mots, parce que je suis

dans mon dernier droit de parole, Mme la Présidente: remercier tous les députés du côté de l'opposition et ministériels qui ont participé ce matin, parce que je sais que les députés ont des comtés à s'occuper dans différentes régions du Québec. Et c'est aussi important, les travaux à l'Assemblée nationale, mais je sais très bien, le lundi et le vendredi, quand on doit prendre du temps pour les travaux parlementaires, bien souvent il faut récupérer la fin de semaine pour s'occuper de la population de notre comté, quand ce n'est pas du bureau de comté qu'il faut récupérer le samedi.

Ceci étant dit, Mme la Présidente, trois sujets qui étaient amenés. Je n'ai pas l'intention de prendre tout le 10 minutes là-dessus, parce que j'ai un certain nombre de choses, moi aussi, dans mon dernier 10 minutes, à dire au député de Beauharnois, de lui dire qu'en ce qui concerne l'autoroute 30 et le tracé il y a déjà eu un débat là-dessus, que le certificat d'autorisation de réalisation a été émis par le ministère de l'Environnement. Je pense que le débat a déjà été fait, Mme la Présidente, et il n'y aura pas de modification de la part du gouvernement. Ça, c'est la première chose.

La deuxième chose, en ce qui concerne la 175, je peux vous dire que, s'il y a un gouvernement qui a poussé pour aller de l'avant, Mme la Présidente, pour que l'autoroute 175 puisse aller de l'avant, c'est bien le gouvernement qui est en place, mais vous comprendrez que ni le ministre des Transports ni personne ici, à l'Assemblée nationale, pas plus les députés de l'opposition, sont au-dessus des lois. Le ministre de l'Environnement a dit qu'effectivement il y aurait des audiences publiques, donc il y aura audiences publiques. Il a annoncé les dates. Immédiatement lorsque les audiences seront finies, nous pourrons aller en appel d'offres, et après quoi, Mme la Présidente, nous espérons, comme les députés de l'opposition et tous les députés de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, je suis certain, serons très fiers de la réalisation de l'autoroute 175 pour l'économie du Québec, Mme la Présidente.

Dernier dossier. Le député me semble très préoccupé. Il m'a demandé rapidement: À quand les audiences sur l'autoroute 25. Je ne sais pas. Il ne nous en a pas parlé comme tel, du projet, mais, plus préoccupé par les audiences, de lui dire: A très bientôt, M. le député. C'est le ministre de l'Environnement, mon collègue. Je peux lui dire que j'ai eu des discussions avec lui. Naturellement, c'est lui qui détermine, mais juste pour vous dire: Suivez prochainement l'actualité, les choses s'en viennent rapidement.

Ceci étant dit, Mme la Présidente, il me reste quelques minutes pour lui dire que, ce matin, on a parlé beaucoup de transport en commun. Il y a le transport adapté aux personnes handicapées. Vous savez qu'il y a une nouvelle loi qui avait été votée, déposée ici, à l'Assemblée nationale, par mon collègue pour s'assurer que toute personne handicapée, sur l'ensemble du territoire du Québec, ait du transport adapté. J'ai déposé un communiqué de presse ce matin, pour annoncer que c'est 188 millions dans les trois prochaines années et de s'assurer que le transport adapté pour les gens handicapés va se faire dans toutes les municipalités, parce qu'à l'heure actuelle on couvrirait au fond l'équivalent de 94 % du territoire, mais il y avait 316 municipalités où, si vous étiez un personne handicapée, dans certaines municipalités,

vous ne pouviez pas avoir de services. Donc, je pense que tout le monde peut se réjouir dans toutes les régions du Québec, dans toutes les municipalités du Québec.

C'étaient 316 municipalités. Ce 6 % là représente tout de même 316 municipalités, et de vous dire que le ministère des Transports va être un acteur fort important, par ses directions territoriales, pour s'assurer d'être en contact, pour prendre l'inventaire des services qui peuvent être offerts et de contribuer à instaurer ce service sur l'ensemble du territoire québécois. Donc, quand on parle de réalisations en matière de transport, s'il en est une qui est importante, il ne faut jamais oublier, ce sont bien les gens qui ont le plus, je dirais, besoin de services parce qu'effectivement ils souffrent d'un handicap.

Mme la Présidente, de vous rappeler — on parle toujours d'actions: ce sera, Mme la Présidente, dans les trois premières années budgétaires du gouvernement, plus de 300 millions d'investis dans le réseau routier au Québec, plus que l'ancien gouvernement a fait. Je ne dis pas qu'il a mal fait, il l'a peut-être fait à la hauteur des besoins qu'il avait à cette époque-là. Mais qu'on ne vienne pas nous reprocher d'investir, Mme la Présidente, qu'il ne se passe rien; 300 millions de plus par année dans le développement de réseau routier.

Transport collectif, on en a parlé beaucoup. Politique de financement; ils ont, eux-mêmes, fait un rapport. Je n'ai pas encore entendu. Ils me demandent de répondre. J'aimerais ça, une fois, qu'ils répondent. Qu'est-ce que vous avez fait avec le rapport des mandataires? Pourquoi votre gouvernement n'a pas agi? Je vous dis: il y aura une nouvelle politique en date du 1^{er} janvier 2006, puis on investit 50 millions de plus, Mme la Présidente, dans le transport collectif, dans la dernière année budgétaire, comparativement à l'autre, alors que, si je voulais donner les données pour chacune des années de l'ancien gouvernement, on s'apercevrait que le transport en commun a été tout simplement constant dans son financement. Donc, Mme la Présidente, encore de bons gestes puis de reconnaître que le transport en commun est effectivement une priorité.

• (11 h 50) •

Dans les transports, Mme la Présidente, transports routiers majeurs, j'ai fait l'énumération des projets au député tout à l'heure, sur les projets majeurs sur lesquels on investissait — excusez-moi, je vais les rénumérer — qui sont, Mme la Présidente: un, l'autoroute 10, 46 millions; l'autoroute 15, pour 25 millions; l'autoroute 20, pour 27 millions; l'autoroute 40, pour 76 millions; l'autoroute 185, pour 53 millions, et ce n'est qu'une partie des travaux. Je vous le dis, là, je le répète: 300 millions de plus que la moyenne que vous avez mise. Donc, il y a sûrement un peu plus de travaux routiers au Québec que dans le temps. Vous pouvez au moins reconnaître ça, M. le député de Beauharnois. J'ai l'impression qu'on aura la chance prochainement. Je l'invite encore là à suivre l'actualité. Je pense que ça va être fort pertinent dans les prochaines semaines, toute la programmation routière et de connaître effectivement le vrai chiffre qui sera investi dans le réseau routier, dans la prochaine année. Et j'inviterai, à ce moment-là, le député à se lever à la période de questions.

Mme la Présidente, de vous dire aussi que, dans tout ce qui est les corridors frontaliers, nous sommes effectivement en négociation avec le gouvernement

fédéral. Vous allez voir, je pense que ça va être une bonne année. Autant sur l'autoroute 35 que l'autoroute 55, que sur l'autoroute 73, 173, Mme la Présidente, il verra, dans la programmation routière, un certain nombre de choses qu'il devrait retrouver, plus des ententes effectivement qui s'en viennent avec le gouvernement fédéral.

Mme la Présidente, de vous dire que nous avons eu des débats qui sont fort constructifs ce matin. Et je ne voudrais pas non plus oublier la députée de Duplessis qui est venue nous parler, qui vient de loin et qui a fait une intervention, qui est importante, sur l'intermodalité à laquelle, moi, je crois beaucoup, sur laquelle il faut travailler énormément, où il y a beaucoup d'avenir. Et je fonde beaucoup d'espoir sur l'entente qu'on peut développer, où on aura une entente qui pourra nous permettre justement d'aller de l'avant, à développer de façon beaucoup plus efficace et permettre à nos entreprises d'être encore aussi plus compétitives dans tout le secteur maritime, ferroviaire et aérien, Mme la Présidente.

Je n'ai pas eu de question sur la voirie locale — j'ai été un petit peu surpris — de la part du député, parce que, s'il y a quelque chose qui préoccupe ici tous les députés de l'Assemblée nationale dans toutes les municipalités du Québec, c'est l'aspect de la voirie locale. Les crédits seront déposés bientôt. Je suis sûr qu'il sera là pour surveiller ça.

Il ne faut pas oublier la SOFIL qui a été annoncée dans l'ancien budget, hein, qui va venir en force, très bientôt, où il y aura des argents qui vont être fort importants pour les infrastructures au Québec, pour le secteur du monde municipal puis tout le secteur du transport en commun.

Voilà, Mme la Présidente, des actions. On m'a demandé, depuis le début, des actions. Voici, en terminant, toutes les actions, Mme la Présidente, que le gouvernement a entreprises en peu de 23 mois, Mme la Présidente. Sans vouloir être trop partisan, j'ai l'impression qu'on en a fait beaucoup plus en 23 mois que tous les députés assis en face de nous ont réussi à en faire dans les neuf dernières années, ça fait que permettez-moi de savoir tout ce qu'il nous reste à faire dans un mandat de 60 mois, Mme la Présidente.

Et, vous savez, ce n'est pas les sondages qui sont de vrais résultats, c'est la journée du vote, et on verra bien, en temps et lieu. Tout le monde a à vivre ça. Mais juste de vous dire que ça a été un plaisir pour moi de venir ici, ce matin, avec mon collègue le député de Beauharnois, et je sais que nous aurons une multitude d'occasions, entre autres, aux crédits qui s'en viennent très bientôt, de redébattre de tout le secteur du transport des personnes, du transport en commun, Mme la Présidente, les politiques du transport dans tous les secteurs d'activité. Ce sera un plaisir de revoir probablement le député de Masson, qui viendra sûrement défendre les dossiers de sa région, et, en terminant, de le réinviter avec — une démarche que je trouve fort importante — le député de LaFontaine et la députée de Pointe-aux-Trembles qui, conjointement avec l'AMT, la Société de transport de Montréal, font des jours de consultation. Je vais suivre de près ce qu'ils vont avoir à me dire et j'ai été le premier à dire à la députée de Pointe-aux-Trembles que ça me fera plaisir d'avoir une discussion avec elle. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme L'Écuyer): ...M. le ministre. Je cède la parole au député de Beauharnois. 10 minutes, M. le député.

M. Serge Deslières

M. Deslières: Oui. Merci, Mme la Présidente. Juste un mot pour soulever le fait que nos collègues d'en face ont souvent mentionné, énuméré notre enthousiasme, notre fougue et notre intérêt pour les questions. Je leur en souhaite autant, au député de Portneuf et au député de LaFontaine. On met le même enthousiasme, la même fougue pour défendre des dossiers majeurs: transport en commun et autres.

Mme la Présidente, je veux revenir sur quelques éléments, peu de réponses qu'on a eues, mais on a en a eu quelques-unes du ministre. Lorsqu'il nous parlait du cadre financier du transport en commun et de nos fameux rapports, contrairement à ce qu'il dit, ce qu'il a affirmé, le ministre, les fameux rapports ont bel et bien été rendus publics, et ça, ça a été le 24 juin 2003... 24 janvier 2003, excusez-moi, contrairement aux prétentions du ministre, et, le 24 janvier, quelques mois plus tard, avaient lieu bien sûr les élections. Alors, une affirmation qui, je pense, ne passe pas. Juste pour amicalement dire au ministre qu'ont bel et bien eu lieu, oui, les rapports et que ces rapports-là ont été rendus publics le 24 janvier 2003.

Mme la Présidente, je ne sais pas si j'ai bien compris le ministre lorsqu'il nous a parlé du transport en commun et du fameux métro de Laval. Est-ce que j'ai cru comprendre qu'il reproche ou il était en désaccord à ce qu'on construise le métro de Laval? J'ai cru comprendre. Peut-être avoir la chance au ministre de se reprendre, là, mais je vais juste lui dire une chose, c'est que c'est son propre gouvernement qui l'avait promis en 1989. Une autre promesse libérale qui n'a pas atterri, qui a fait en sorte qu'il n'y a rien eu — une autre promesse. Et là il accumule les trophées à ce sujet-là. Autre promesse.

Mme la Présidente, j'écoutais le ministre et les collègues énumérer une série de projets routiers. Ils nous disaient: C'est des bons projets, mais je les remercie parce que je veux juste leur dire que l'ensemble de ces projets-là, c'est de notre gouvernement qui était là, de notre planification, de notre préparation. Mais à quand vos projets? À quand vos projets, M. le ministre? À quand vos projets routiers à sauce libérale? Vous en avez promis pour des centaines et des centaines de millions lors de la campagne électorale de 2003. L'ensemble des projets que vous avez énumérés à travers de toutes les régions, ce sont des projets qui étaient sur la table, qui ont été préparés, planifiés par notre gouvernement lorsque nous étions au pouvoir.

Mme la ministre... Mme la Présidente, excusez-moi, les questions claires et nettes qui se dégagent, là, la conclusion qui se dégage de cette interpellation, c'est que le ministre nous a souvent renvoyés aux calendes grecques. Vous verrez, attendez, vous allez être surpris, mais peu de décisions. Encore là on pellette en avant, on recule, on retarde. Est-ce qu'il est capable de nous dire aujourd'hui, donner quelques exemples. Et une dernière chance au ministre peut-être de sauver la mise, là, sauver la mise, Mme la Présidente. Est-ce qu'il peut nous dire, concernant toute la question de la motoneige, quand va avoir lieu le dépôt du document de consultation

et quand va avoir lieu la commission de consultation? Mme la Présidente, un engagement, une promesse du 16 décembre dernier, on n'a rien devant nous.

Mme la Présidente, est-ce que le ministre peut s'engager clairement et nettement à regarder toute la question du transport aérien, de la desserte transport aérienne de la ville de Québec. On sait qu'Air Canada a transporté ses pénates ailleurs, transféré ça à Jazz. On sait que Québec Air Express est parti. On sait que Jetsgo a fait faillite. Je n'ai pas entendu le ministre parler, discourir, intervenir. Et, lui qui est ministre responsable de la région de Québec en plus d'être ministre des Transports, pas une ligne, pas un communiqué, pas une intervention, pas de point de presse.

● (12 heures) ●

Mme la Présidente, ça ne l'intéresse pas, Québec? Il y a un vide qui s'établit. Québec, capitale nationale. Voyez les dommages que ça cause, le transport aérien dans les régions. Est-ce que le ministre peut s'engager, aujourd'hui, là, à dire ce qui s'est passé? L'aide qui a été donnée à Air Sherbrooke pour un lien Sherbrooke-Toronto, est-ce qu'il est prêt à dire oui à des demandes semblables pour la desserte des transports aériens dans les régions? Ils ont des projets. Est-ce que c'est seulement bon pour Sherbrooke. Est-ce que c'est seulement bon pour le comté du premier ministre ou, les régions, il ne les oublierait pas? Vous étiez le parti des régions, M. le ministre. Je vous dis présentement: vous êtes le parti qui a quitté les régions. C'est ça, la différence — c'est ça, la différence.

Des réponses décevantes du ministre aujourd'hui mais à l'instar de la marque de commerce de ce gouvernement-là. On va étudier, on retarde, vous verrez, des surprises. Le ministre nous dit: Vous n'avez pas posé de question sur la voirie locale. Mais non. Surpris, M. le ministre? Pourquoi? Pas de budget, pas de dépôt de crédits. Allez, M. le ministre, allez, déposez votre budget, déposez vos crédits, vous allez voir, les questions vont pleuvoir — les questions vont pleuvoir. Mes collègues de ce côté-ci ont une série de questions. Vous allez nous dire: Bien, écoutez, attendez le dépôt du budget, attendez le dépôt des crédits. Qu'est-ce qui se passe, M. le ministre. Qu'est-ce qui arrive, là? On rentre dans le gravier, sans jeu de mots, là? Décevantes, Mme la Présidente, décevantes parce qu'on attendait des réponses précises, des gestes concrets, des annonces, tout ça. Routiers, personne n'est dupe du discours du ministre. En clair et net, il a été clairement établi que ça prend minimalement 1,2 milliard pour assurer la pérennité. On nous annonce 1 milliard de dollars. Il va donc manquer, année après année, 200 millions de dollars, 200 000 millions de dollars qui vont manquer annuellement, clair et net.

L'engagement est de trois ans, pas de plan à long terme — trois ans. Trois ans, c'est l'engagement de tout ça. Et là, au fur et à mesure que l'année 2005 passe, on retarde le budget, on retarde les crédits, on retarde les appels d'offres, on retarde les travaux et on sera dans l'incapacité, Mme la Présidente, d'effectuer et d'investir les sommes qui seront indiquées même au budget. C'est clair — c'est clair. Tactique du gouvernement pour retarder des travaux: on va faire des annonces possiblement, sauf que concrètement, dans la vraie vie, qu'est-ce qui va se passer? Et on va finir ces travaux-là en pleine période hivernale, ils vont être moins bons, ça va coûter plus

cher. Encore du gaspillage des fonds publics, Mme la Présidente. Mme la Présidente, le ministre a semblé apprécier l'interpellation. Moi, je veux lui lancer l'invitation. S'il y a des sujets qu'on n'a pu qu'effleurer, on est prêts à recommencer rapidement et à relancer les débats dans ce cadre d'une interpellation ou dans le cadre d'un autre moyen.

On veut vous dire, M. le ministre, que vous pouvez compter sur l'opposition pour vous suivre à la trace et je dirais même pour vous poursuivre dans l'ensemble de votre mission, les transports ayant un élément important pour le développement social et économique. Et, de ce côté-ci, il est clair que notre préjugé, notre préjugé va au transport en commun, va au transport sans négliger le reste, mais va au transport, d'assumer un financement. Et, sur ça, M. le ministre, nous ne vous lâcherons pas. Nous allons vous pousser dans vos derniers retranchements. Vous avez pris des engagements — vous avez pris des engagements. L'argent ne vient pas, on retarde. Et bien sûr vous enregistrez, à cause de votre indécision, vos imprécisions, vos retards, vos reculs, un taux d'impopularité comme jamais vu au Québec, 71 %, puis le ciment, sans jeu de mots, Mme la Présidente, le ciment est en train de prendre. Je vous remercie, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme L'Écuyer): Merci, M. le député de Beauharnois. Merci, les membres de l'Assemblée, du support. Merci, les gens de la commission, pour leur collaboration. La commission ayant accompli son mandat, j'ajourne les travaux sine die. Merci.

(Fin de la séance à 12 h 5)